

ROWLEY ET BEAUCAGE SONT ARRÊTÉS

(Lire à la page 16)

Aussi sept autres arrestations mardi

(Lire à la page 13)

Une nouvelle offre de la compagnie

(Lire à la page 11)

UNE ENTENTE SERAIT POSSIBLE?

(Lire à la page 9)

DIRECTEUR



M. IRENEE TESSIER, directeur de la chorale "Salaberry", qui présentera un concert de choix à Ormstown jeudi soir, le 12 septembre. (Lire à la page 14).

Les Braves de Valleyfield se réorganisent

(Lire à la page 12)

L'ouverture des écoles à Valleyfield est retardée jusqu'au 10 septembre 1946

Suggestion du médecin hygiéniste qui est endossée par les autorités municipales — M. Gustave Rousseau démissionne comme auditeur de la Cité

Approuvant la demande du docteur J. A. Patenaude, médecin hygiéniste attaché à l'Unité Sanitaire de Valleyfield, les membres du conseil de ville, ont décrété hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil de ville la fermeture des écoles de notre ville jusqu'au 10 septembre prochain.

Cette mesure est prise d'après un rapport du docteur Patenaude qui recommande la plus grande prudence dans le but d'éviter chez-nous les dégâts causés par la paralysie infantile.

Toutes les maisons d'enseignements de la ville retarderont l'ouverture des classes jusqu'au 10 septembre. Le Séminaire de Valleyfield annonçait aussi son intention de ne pas ouvrir ses cours avant le 10 septembre. Il en est de même pour l'Ecole Normale.

Le président de la commission scolaire de Salaberry de Valleyfield, Dr O. E. Cass, endosse pleinement l'avis du docteur Patenaude. Fête civique mardi

Mardi prochain, le 2 septembre, a été décrété fête civique par les membres du conseil hier soir. Tous les marchands de notre ville approuvent cette mesure. Donc, en plus des grévistes, les commerçants et les commis auront une journée de repos.

Démission

M. Gustave Rousseau, maître de poste de Valleyfield, et auditeur des livres de la cité de Salaberry de Valleyfield, a fait parvenir hier soir sa démission comme auditeur. M. Rousseau, faisant aujourd'hui partie du service civil, ne peut remplir une autre position que celle de maître de poste.

M. Rousseau notait dans sa lettre de démission que durant les 20 ans qu'il fut auditeur de la ville son travail avait toujours été exécuté avec la plus grande aisance et il remercie tous les membres du conseil.

La démission de M. Rousseau a été acceptée mais aucun autre auditeur ne sera engagé avant que les auditeurs licenciés actuellement à l'ouvrage à l'Hôtel de Ville n'aient terminé l'audition des livres depuis 1944.

UN DEBAT QUI REMPORTE UN SUCCES



Cette photo, prise quelques instants après la fin du débat des Carabins jeudi soir dernier au sous-sol de la Cathédrale, représente les animateurs de cette soirée qui remporta un franc succès. On remarque de gauche à droite: MM. JEAN GAGNE et J.-M. BOYER, (Amour) Mlle CLAIRE LEMIEUX, artiste-invitée, Mlle RACHEL BRASSARD, accompagnatrice, M. J.-G. DIONNE, organisateur, M. RAPHAEL BARRETTE, maître de cérémonie, MM. ROGER THIBERT et IVAN LABERGE (Libertinage). — (Photo Raymond La-voie).

Les passes de saison en vente

(Lire à la page 12)

Lutte à Valleyfield dimanche

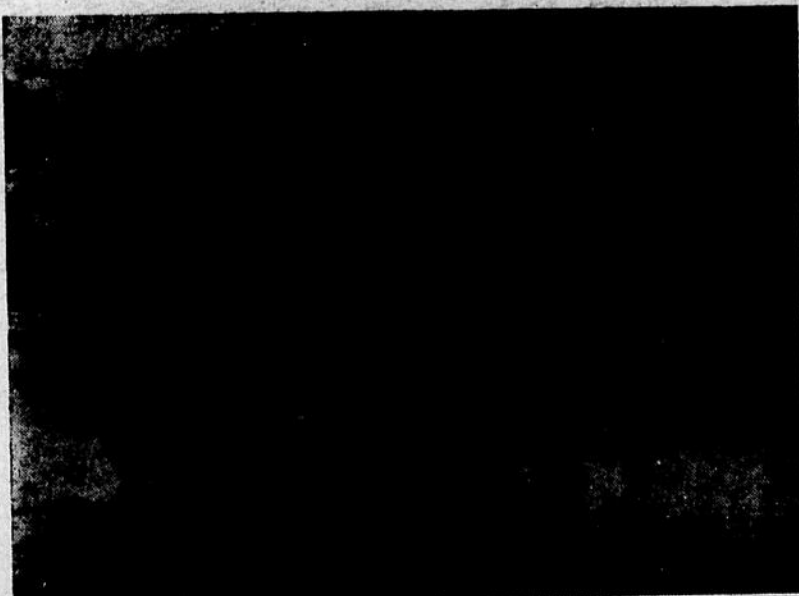
(Lire à la page 11)

"MISS BEAUHARNOIS" SE CLASSE PREMIER



"MISS BEAUHARNOIS", propriété de M. URGEL CHARRETTE, de Beauharnois, s'est classé premier au cours des régates qui eurent lieu à Bellevue dimanche dernier. "Miss Beauharnois" réussit à battre le fameux D-11 ainsi que le non moins populaire "Atomique". M. Clovis Dupuis, de Beauharnois, était au volant de "Miss Beauharnois". (Lire à la page 3).

UN DES VAINQUEURS A BELLEVUE



Des milliers de personnes ont assisté aux régates qui eurent lieu à Bellevue samedi et dimanche. "MISS BELLEVUE" a fait belle figure au cours de cet événement aquatique. (Lire à la page 3).

Les grévistes ne recevront pas l'Assurance Chômage à Valleyfield: le tribunal arbitral

Plus de 2000 employés de la Montreal Cottons limited avaient fait application au Bureau Local de l'Assurance - Chômage pour recevoir les prestations coutumières —

Plusieurs employés de la Montreal Cottons Limited, en grève depuis le premier juin dernier, ont reçu un avis de la Commission d'Assurance Chômage, à Montréal, cette semaine, leur disant que "la Cour a considéré le cas de tous les employés de la Montreal Cottons Limited, en grève, et elle n'a pas trouvé de faits nouveaux au soutien d'une exception en vertu de la loi qui permettrait de faire exception dans cette cause..."

Donc les employés de la Montreal Cottons Limited ne recevront pas les prestations d'Assurance-Chômage.

L'avis reçu par les grévistes à Valleyfield, cette semaine, se lit en partie comme suit:

"Dans cette cause, il appert que le réclamant qui était à l'emploi de Montreal Cottons Limited, s'est vu sans ouvrage le 1er juin 1946 à la suite d'une déclaration de grève des employés de l'employeur susmentionné laquelle grève a été déclarée par l'Union Local 100, U.T.W.A., le 1er juin 1946.

"Le réclamant a déposé une demande de prestation laquelle fut rejetée. Le réclamant perdit son emploi en raison d'un arrêt d'ouvrage survenu à la fabrique où il était employé et qui fut attribuable à un différend de travail. La demande de prestation du réclamant fut rejetée par l'Officier d'Assurance, ce dernier se basant sur les dispositions de la loi lequel article se lit en partie comme suit:
"Un assuré n'a pas qualité pour recevoir une prestation

(a) s'il a perdu son emploi par suite d'un arrêt d'ouvrage attribuable à un différend de travail survenu à la fabrique, atelier ou autres lieux où il était employé sauf si, durant un arrêt de travail, il a été de bonne foi employé ailleurs à l'occupation qu'il poursuit habituellement, ou est devenu régulièrement engagé dans quelque autre occupation; mais cette déchéance ne dure qu'autant que persiste l'arrêt d'ouvrage et ne s'applique en aucun cas où l'assuré établit

(i) qu'il ne participe pas au différend de travail ayant cause d'arrêt d'ouvrage, ni qu'il le finance ni qu'il y est directement intéressé; et

(ii) qu'il n'appartient pas à un rang ou à une classe d'ouvriers parmi lesquels, immédiatement avant le commencement de l'arrêt, se trouvaient des membres employés aux lieux où l'arrêt se produit, et dont l'un ou plusieurs d'entre eux participent au différend, ou le financement ou y sont directement intéressés".

"Le réclamant en appela au Tribunal de la décision de l'Officier de l'Assurance en alléguant: qu'il avait droit à l'Assurance-Chômage vu qu'il était sans travail et qu'il avait essayé de travailler mais qu'il avait été empêché de pénétrer dans le moulin par les piqueurs".

L'avis en question donne ensuite certaines explications sur la grève et l'arrêt d'ouvrage et continue ainsi: "Le Tribunal est d'opinion que, le fait qu'un assuré appartient à un autre syndicat ou qu'il n'appar-

tient à aucun syndicat ne signifie pas qu'il est "ipso facto" une partie n'ayant aucun intérêt au différend de travail.

"Le Tribunal est d'opinion qu'il n'y a aucun doute que l'appelant dans le présent cas était intéressé au différend.

Vu ces considérations, le Tribunal en vient à la décision unanime que la décision de l'Officier d'As-

surance soit maintenue et que le réclamant soit disqualifié tant que durera l'arrêt de l'ouvrage et ce en conformité de l'article 43(a) de la Loi.

"Comme le fardeau de la preuve repose sur le réclamant en vertu de l'article 43(a) (i) (ii), le tribunal a considéré le cas en particulier de chaque ouvrier de l'employeur susmentionné qui fait partie de la dite grève et qui ne fait pas partie de l'Union susmentionnée et il n'a pas trouvé de faits nouveaux au soutien d'une exception en vertu de

(Suite à la page 6)

POUR LA FETE DU TRAVAIL

"Le Courrier" ne sera pas publié lundi

Nous demandons aux lecteurs du "Courrier" de prendre note que lundi prochain, 2 septembre, jour de la Fête du Travail, notre journal ne sera pas publié.

Toutes les nouvelles qu'on trouve généralement dans cette édition du lundi seront publiées dans "La Gazette de Valleyfield", le jeudi suivant, 5 septembre.

Notre personnel prendra durant ce jour de fête quelques loisirs pour revenir au travail plus dispos que jamais.

Un homme indispensable

QUAND VOUS avez un robinet qui fonctionne mal ou une fournaise défectueuse, quel est l'homme le plus important du monde? C'est le plombier! Jetez un coup d'oeil autour de vous... voyez les maisons, les usines, les immeubles à bureaux, les hôpitaux et les édifices publics. Et songez ensuite jusqu'à quel point notre confort, notre santé... notre existence même... dépend de lui et de son travail spécialisé. En face de l'avenir qui s'ouvre devant le Canada et des progrès qui ne manqueront pas de se produire chez nous, le métier de plombier prend une signification particulière et s'affirme par son importance croissante.

"Tu as parfaitement raison, mon garçon!"

"Oui, tu as bien raison de vouloir devenir un artisan spécialisé. C'est ce qu'il nous faut ici au pays—des jeunes qui, comme toi, voudront apprendre un métier à la sortie de l'école. C'est un bon moyen de réussir dans la vie. La connaissance d'un métier rémunérateur permet de mieux gagner sa vie et assure le confort et la sécurité. C'est ainsi que l'on a de bons citoyens; des hommes indispensables à la vie économique du pays."



LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

Les régates Bellevue-Woodlands, un succès

Plus de 200 yachts y prennent part devant une foule de plus de 15,000 personnes — L'Atomique remporte le grand "Free-for-all"

Les régates de Bellevue-Woodlands, qui ont eu lieu samedi et dimanche derniers, les 24 et 25 août, remportèrent un franc succès. Le site qu'offre le lac St-Louis à cet endroit est idéal, et le parcours, qui avait été préparé avec soin par des experts, ne pouvait être que mieux tant pour les coureurs que pour les spectateurs.

Plus de 15,000 personnes avaient pris d'assaut dès la bonne heure le quai et la rive longeant le parcours où se déroulaient les courses au cours de ces deux jours de fête nautique.

Les organisateurs de ce nouveau club nautique, durent travailler sans

répit pendant plusieurs semaines à la préparation de ces régates qui étaient un événement nouveau pour Bellevue-Woodlands, mais leur labeur fut couronné d'un mirobolant succès.

La journée de samedi était réservée aux courses locales comprenant Bellevue, Woodlands, Maple Grove, et Beauharnois, soit: chaloupes, canots, nage, voiles etc., les concurrents se firent très nombreux; on dut même être forcé d'additionner d'autres courses au programme déjà très surchargé. Les épreuves de cette journée furent des plus excitantes, la plus grande animosité y régnait tant entre les coureurs que

parmi les supporteurs de ceux qui y prenaient part.

Dimanche après-midi fut ce qu'on peut appeler la grande journée et ceci avec raison puisque plus de 200 yachts de toutes les vitesses, atteignant même 70 milles à l'heure, y prirent part. Parmi les plus rapides, citons: l'Atomique de M. Legault, le Miss Bellevue de M. Girard, le Miss Beauharnois de M. U. Charette, le D11 de M. Touchette, Marielle, M. Daoust, Dan D. M. 46, Gaby, J. Suis, Must Kee Doo, Jano, Lucky, etc.

L'Atomique remporta les honneurs du "Grand Free For All", le Miss Beauharnois celles du Free For All local, et la première épreuve des 100 C.V. et plus, le D11 la 2e épreuve des 100 C.V. et plus le Miss Bellevue s'est classé bon 2e dans chaque course qu'il prit part.

A maintes reprises on pouvait entendre des acclamations retentir lorsqu'un yacht préféré remportait la victoire et même une trop enthousiasmée spectatrice brisa ses lunettes, tout cela prouvait, d'une façon tangible l'intérêt et l'enthousiasme qui existaient parmi cet océan de monde; en résumé, les spectateurs furent servis à souhait et ceux qui se déplacèrent pour assister à ces régates furent des plus heureux et même on pouvait entendre ces réflexions de part et d'autre "ce sont les plus belles régates que je n'ai pas encore vues cette année, espérons que l'an prochain rien ne nous empêchera de venir à Bellevue pour d'autres régates."

Pour terminer ce compte rendu il serait injuste de ne pas féliciter les organisateurs qui ont si bien préparé cette belle fête nautique.

Il faut aussi les remercier au nom de tous pour le chaleureux accueil témoigné aux membres du club nautique de Beauharnois, et aussi pour l'attention qu'ils ont apportée aux propriétaires de yachts pour la descente de leurs bateaux à ceux qui se rendirent à Bellevue

par la voie terrestre, et aussi pour la gazoline gratuitement fournie par le comité.

A 8.30 au club de golf de Bellevue une foule nombreuse s'était rendue pour assister à la distribution des prix; de magnifiques cadeaux ainsi que des bourses très alléchantes furent remis aux heureux gagnants au milieu d'applaudissements frénétiques.

M. Louis Trudeau qui, après avoir annoncé au micro le départ des courses du samedi et du dimanche, proclama de nouveau les noms des vainqueurs et il s'est acquitté avec aisance de la tâche qu'on lui avait assumée.

Ont adressé la parole, le Dr Gérard Lebeuf, président du club nautique, M.M. Armand Morin, secrétaire, Louis Mercier, trésorier, Paul Robert de Bellevue, Urgel Charette de Beauharnois, M. Longtin de Montréal. Parmi les membres du comité honoraire on remarquait M. Arthur Trudeau et le brigadier L. J. Ross, le Dr L. P. Hébert, Walter Martin, H. G. Shuck, P. Ross et plusieurs autres.

Après la distribution des prix on pouvait lire sur les figures la joie et la grande satisfaction de tous, apportant avec eux un souvenir

(Suite à la page 6)

MELOCHE et PERRON
AVOCATS
31, rue du Marché Téléphone 691
VALLEYFIELD, P.Q.
Georges A. Meloche, Tél. rés. 1280
Maurice Perron Tél. rés. 1180-M-11
(30-7-47)

Avis aux citoyens de Valleyfield
Le système de garde au point de vue médical au cours des mois d'été sera réparti comme suit pour les dimanches seulement:

Dimanche, le 1 sept.	Dr E. Talbot	Tél. 1639
Dimanche, le 8 sept.	Dr Y. Brassard	Tél. 701
Dimanche, le 15 sept.	Dr L. DeGranpré	Tél. 146
Dimanche, le 22 sept.	Dr P.-E. Larivière	Tél. 1426
Dimanche, le 29 sept.	Dr Aimé Leduc	Tél. 803

(Découpez ce tableau et affichez-le dans un endroit pratique).

COURTIERS EN IMMEUBLES

A VENDRE
Résidence privée rue Ste-Anne, Valleyfield; lots à vendre; salle de pool, aussi magasin de cadeaux. Achèterait commerce: restaurant ou épicerie.

A VENDRE
Magnifique résidence avec logis libre, située sur le boulevard du Hâvre.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?
Adressez-vous à:—

SAUVE & FRÈRE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P. ROBERT SAUVE, B.A.
Courtiers licenciés en immeubles. Valleyfield, P.Q.
57, rue Nicholson Tél. 706

SI VOUS ÊTES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHÉTEUR — SI VOUS ÊTES ACHÉTEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

Paul E. Bourdon
MERCERIES POUR HOMMES
Habits et paletots SEMI-READY
Tout fait ou Sur Mesures
Chapeaux Buckley Brooks
SOULIERS, CHEMISES, GANTS, ARTICLES DE TRAVAIL, ETC.
PAUL E. BOURDON
5, rue du Marché Tél. 631 Valleyfield, Qué.
Donnez vos commandes d'habits sur mesures à bonne heure

Toujours un régal



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZIÉ

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

ROBERT SAUVÉ B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
TEL. 706
57, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 11 Jeudi, le 29 août, 1946 No 14

CATHOLIQUES! EN GARDE!

Le danger communiste renaît dans notre pays. Chacun sait les maux dont il nous menaçait il y a quelques années. On se demandait si le Canada ne subirait pas le même sort que la Russie, l'Espagne et le Mexique.

Vint la guerre et les communistes se montrèrent sous leur vrai jour; plus attachés à Moscou qu'à leur patrie, prêts à trahir les intérêts des alliés pour servir ceux des Soviets. Ce fut leur malheur. Le gouvernement canadien interdit leur parti. L'attaque d'Hitler contre la Russie les ramena de notre bord. Et ils livrèrent un véritable assaut à Ottawa pour retrouver leur statut légal, comme leurs démarches n'ont pas encore réussi; ils se sont regroupés sous un autre nom: le Parti Ouvrier-Progressiste.

Très actif, ce nouveau parti a entrepris une propagande intense. C'est surtout dans les milieux ouvriers qu'il agit. Aux travailleurs victimes de l'exploitation capitaliste, il dénonce l'injustice de leur situation et promet de la remplacer par un régime qui leur donnera pleine satisfaction et dont ils seront les maîtres. Tromperies et mensonges! Une doctrine de haine ne peut pas engendrer la justice et le bonheur.

Que l'ouvrier canadien ait souffert avant la guerre et qu'il faille empêcher le retour de cette condition injuste, tous les vrais catholiques l'admettront. Il y a longtemps que les Papes ont dénoncé la dictature économique. Nos évêques ont fait écho à leurs paroles. Malheureusement, il faut bien l'avouer, nos hommes politiques ont fermé les yeux sur le mal qui nous rongeaient, ils se sont refusés à lui appliquer les remèdes nécessaires. Mais ce n'est pas le communisme, même s'il se camoufle sous le nom de parti Ouvrier-Progressiste, qui remédiera à cette situation et améliorera le sort de la classe ouvrière. Il fera plutôt son malheur. Sa doctrine en effet, est contraire aux aspirations de la nature, à nos traditions Canadiennes-Françaises, aux enseignements de l'Eglise.

Appuyés sur ces trois forces, les catholiques de notre province, demandent:

1. — L'accession à la propriété pour tout homme, c'est à dire un foyer qui soit bien à lui où il puisse élever sa famille dans une certaine aisance et réaliser ses légitimes ambitions; le communisme au contraire, rejette toute propriété privée et n'admet que la propriété de l'Etat, qui, maître absolu de tout, distribuera à chacun, au prix de sa dignité et de sa liberté, besognes et subsistance.

2. — La collaboration entre les classes, entre le capital et le travail, placés sur un pied d'égalité, grâce au syndicalisme chrétien et surtout à l'organisation corporative qui groupera les patrons et les ouvriers d'une même industrie, non plus en deux camps opposés comme des adversaires, mais dans un même corps professionnel, à titre de collaborateurs, d'associés; le communisme, au contraire, préconise la lutte des classes qu'il considère comme essentielle jusqu'à la disparition du capitalisme. En réalité, nous aurons alors un régime totalitaire, la dictature du prolétariat, ou plus exactement de quelques hommes.

3. — Le respect de la fin surnaturelle de l'homme, né non pour lui-même pour cette vie, pour y jouir le plus possible, mais pour Dieu, l'homme doit servir son Créateur, en usant légitimement des biens mis à sa disposition et d'attendre ainsi sa haute destinée. Cette fin surnaturelle, la société doit la respecter et la favoriser; le communisme au contraire, professe le matérialisme le plus complet et abhorre toute idée religieuse. Dieu pour lui, n'existe pas. La religion est une exploitation. Il faut la combattre l'extirper du monde. D'où ces persécutions sanglantes dans tous les pays où le communisme a établi sa domination.

La doctrine catholique et la doctrine communiste sont donc opposées l'une à l'autre. Aucun vrai Canadien-Français ne peut vouloir de cette dernière. Il doit rester attaché de toutes ses fibres à la première. Et ceci s'applique aux gouvernants comme aux gouvernés. Si le communisme peut aujourd'hui tendre ses appâts à la masse ouvrière avec certaines chances de succès, c'est parce qu'un capitalisme avide, à pu, sous la protection des hautes autorités, exploiter le peuple. Mais en agissant ainsi on renait la foi catholique, même si on s'en couvrirait hypocritement comme d'un manteau.

Ces abus ont trop longtemps duré. Les groupes politiques qui n'osent les écarter, si puissants soient-ils, seront balayés comme des fétus de paille, et des équipes nouvelles, imbues non de la doctrine communiste, mais de la doctrine sociale catholique prendront leur place. Ouvriers Canadiens-Français, ayons l'oeil bien ouvert. Aucune alliance avec le communisme, sous quelque nom ou quelque manteau qu'il se présente, aucune collaboration non plus avec les serviteurs des puissances d'argent, mais appuyons de toutes nos forces les hommes sincères, décidés de mettre à exécution les réformes sociales préconisées par l'Eglise.

Appuyons aussi les mouvements d'action catholique spécialisés, renseignons-nous davantage sur la grandeur de ces mouvements, aussi bien sur la formation personnelle que sociale et économique, car ce sont eux seuls aujourd'hui qui peuvent sauver la classe ouvrière du fléau qui la menace.

(Signé) UN AMI OUVRIER

AVIS

Je suis prêt à prendre des contrats pour croquer les caves. Je peux aussi vous fournir de la terre à la vigne ou du gravier pour remplir et niveler votre terrain. Jack Weiburn, téléphone 8444, Huntingdon, Qué. 15-22-29-39

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu... Pour mettre vos livres à date... Voyez—
Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
87, Nicholson. Tél. 704

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

PROVINCE DE QUEBEC
District de Beauharnois
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
No 8963

HENRI ROBERT, camionneur et entrepreneur, de la ville de Huntingdon, dit district, Demandeur.

—vs—
ROBERT TOUPIN, ci-devant du même lieu, et actuellement de lieux inconnus, Défendeur.

&
CHARLES LALONDE, restaurateur, aussi du même lieu, Tiers-Saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Salaberry de Valleyfield, ce 26 août 1946.

OSTIGUY & LAPOINTE, G.C.M.

PHOTOGRAPHIES

Raymond LAVOIE
34 St-Laurent
Tél. 283-M
Valleyfield

A LOUER

Chambre double ainsi qu'une chambre simple. Pension si désirée. Confortable. Personnes distinguées. Bon local. Téléphone. Devra fournir référence. Ecrire à Casier Postal "N", Valleyfield, Qué. 22-29-5-12p

ON DEMANDE

Costume pour jardin de l'Enfance. S'adresser à Mme J. C. Lefebvre, tél. 1492, 80 St-Jean Baptiste, Ville.

DEFENSE D'AVANCER

Le soussigné informe le public qu'il ne prend aucune responsabilité de dettes et transactions contractées en son nom, sans son autorisation.

Signé: Daniel Warren, Jr., Beauharnois. 19-22-26-29-2-5-9-12

ATTENTION

Le Dr Lucien Perron, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, spécialiste pour les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge, a fermé son bureau à 31, du Marché, Valleyfield, le 1er mai. Pour renseignements, s'adresser à son bureau à Montréal, 3744, St-Denis, tél. Lancaster 6868. 30 août

ON DEMANDE

On demande de vieux chevaux et vieilles vaches pour nourriture à renards. S'adresser à Hooker Fox Farm, Tél: 6242 et 6112, Ormstown, Qué. 42

A VENDRE

Une maison de 6 logements près de l'église, de l'école et de la manufacture, sur la rue Fenon à Valleyfield-Nord. S'adresser à 296, Chemin Larocque, Valleyfield. 8-15-22-29

AVIS DENTAIRE

Dr Marc Lefebvre
CHIRURGIEN - DENTISTE
20, rue Châteauguay
Tél. 622 Huntingdon

A VENDRE

Bicyclette à gazoline Harley Davidson, 2 cylindres, en parfaite condition. S'adresser à M. Oscar Houle Howick, Qué., Tél. 18. 19-22-29p

A VENDRE

Un camion de livraison Pontiac ainsi qu'un trailer tout neuf. S'adresser à 410, rue Dufferin, Valleyfield. 15-22-29p

ANNONCEZ DANS LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

BINGO à Melocheville

au profit des oeuvres paroissiales
SAMEDI, 31 AOUT 1946

à 8.30 heures précises
\$0.35 sous pour 20 parties de Bingo

Prix de présence: \$4.00 don du docteur Simon de Beauharnois.

Sandwich \$0.05, café gratis
Organisatrices: Mme Adrien Charrette, Mme Arthur Hainault, fils.

Cordiale bienvenue à tous

ON DEMANDE

Personne sachant très bien faire la cuisine. S'adresser à 307, rue Victoria, Valleyfield, Qué. 29c

DESIRE ACHETER

Un frigidaire ainsi qu'un poêle électrique. S'adresser à Mme L. Tittle, 7, rue Anderson, tél. 443, Valleyfield. 29-5-12-19p

ON DEMANDE

Un monsieur seul désire une chambre et pension pour trois jours par semaine seulement. Il meublera la chambre lui-même. Pour information: S'adresser au bureau de La Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile. 29-5-12c

A VENDRE

Robe de costume pour élève des SS. NN. de Jésus et de Marie. Grandeur: 14-15 ans. Presque neuve. S'adresser au no 109, rue Leduc, Beauharnois. 29p

A VENDRE

Comptant, deux propriétés bien situées; une de 3 logements et l'autre de deux; construction 1939 et privilège d'un lot vacant du coin à l'acheteur. Se présenter du lundi au vendredi, après 6 heures, toute la journée samedi et dimanche. (Cause départ). S'adresser à 230, rue Champlain, Valleyfield. 29p

A VENDRE

Maison en briques duplex, deux appartements, bien située, un logis vacant sous peu, dans le village de Huntingdon. Tout offre raisonnable acceptée. Ecrire à Casier Postal "W", Valleyfield.

A LOUER

Un logement No 241a, rue Danis, Bellerive. S'adresser à Malouin & Malouin, notaires, 44, Ste-Cécile, Valleyfield

VENTE A L'ENCAN

A la résidence de

MILLES A. & H. BERGEVIN

116, Jacques-Cartier,

Valleyfield, Qué.

SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1946

les effets suivants:

Mobilier de boudoir, ameublement de salle à manger, radio Philco, ameublement de chambre en chêne, coiffeuse, commodes, bureaux, lits de cuivre complet, berceuses, tables, chaises, cadres, poêle "Guernes" émaillé, carpettes Wilton diverses grandeurs, prélatris, lampes de planchers et table, deux services de vaisselle, 1 semi-porcelaine, 96 morceaux, glacière, etc.

Conditions comptant.

Encan à 1 heure

D. POIRIER,

Encanteur.

29-5c

A VENDRE

Dodge 1940 avec pneus neufs, radio et chaufferette; Buick 1939, comme neuf, bonne condition; Chevrolet 1942; Camion International 1939. S'adresser à 72a, Chemin Larocque, Valleyfield. 29-5-9-12c

A VENDRE

Une propriété à deux logements, rue Académie, en bonnes conditions. Possession immédiate d'un des logements. S'adresser à Malouin & Malouin, notaires, 44 rue Ste-Cécile, Valleyfield. 29c

Les nouvelles sociales

Bonne fête à Bobby Anderson qui célèbre aujourd'hui son 2e anniversaire de naissance. De la part de son père et de sa mère.

Mme Lucien Lussier et ses enfants Desneige, Claudette et Pierre de Bellerive, sont actuellement à Lachine chez leurs parents.

Mme Jules Galipeau et sa fille Isabelle de Côteau Station, présentement à South Bend, Indiana, chez leurs parents.

Milleurs vœux de bonne fête à Mme Louis-Philippe Levac, qui célèbre le 30 août son anniversaire de naissance. De la part de son époux et de ses enfants.

FUNERAILLES DE

MME Z. LEROUX

Lundi, le 28 courant, ont eu lieu les funérailles de Mme Zéphirin Leroux, née Mathilda Bougie, décédée à Bellerive, à l'âge de 85 ans.

Le service funèbre a été célébré en l'église de Notre-Dame de Bellerive, par M. l'abbé Gaétan Lebeuf.

Conduisait le deuil: M. Rock Benoit. Les Dames de Ste-Anne, avec leur bannière, assistaient aux funérailles, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Ozanam Leroux, Donat Lebeuf, I. Derepentigny, I. Patenaude, Joseph Latour et Herménégilde Dumouchel.

Les porteurs de bannières étaient Mmes Ligouri Benoit, Argé Benoit, Eddy Rousse, Isidore Daoust, les porteurs du corps: Mmes Donat Lebeuf, Ozanam Leroux, I. Derepentigny, I. Patenaude, Joseph Latour, et Herménégilde Dumouchel. Mmes Edmond Brunet et Tréfié Asselin firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil deux frères: Aimé et Maurice Bougie; une soeur: Bertha, Mme L. Patenaude, et plusieurs neveux et nièces.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

MARIAGE

Lecompte-Léger

En l'église Notre-Dame de Bellerive, samedi, le 24 août à 8 heures, avait lieu le mariage de Mlle Thérèse Léger, fille de M. et Mme Avila Léger avec M. Jean-Philippe Lecompte, fils de M. Téléphore Lecompte, décédé et de Mme Lecompte.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé P. D. St-Aubin. M. Léger accompagnait sa fille et M. Dollard Lecompte était le témoin de son neveu.

La mariée portait une robe de tulle rose-pâle, un voile demi-long retenu par un bandeau de petites fleurs de même ton et un bouquet de gardinias et de bouvardias.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'Hôtel Larocque. M. et Mme Lecompte partirent ensuite pour St-Jérôme. La mariée portait alors un costume en lainage bleu poudre avec renard blanc aux manches et des accessoires noirs. A leur retour ils habiteront Valleyfield.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait: de Détroit: M. et Mme Edmond Séguin; de Montréal: MMs et Mmes Stanislas Jean, Lucien Brault, Rolland Berthiaume, Edmond Laberge, MMs. Fernand Lacroix et Antonio Drapeau; de Lancaster: M. et Mme Lorenzo Léger et leur fils Léo; d'Ottawa, MMs.

LA FETE DU TRAVAIL A BEAUHARNOIS LE 2

Courses à Valleyfield

Dimanche prochain

Le travail sera dignement fêté à Beauharnois lundi prochain, le 2 septembre — Parade, messe, fête champêtre

Les membres du comité de la Fête du Travail ont tenu une assemblée lundi, le 26 août, à 8.30 en la salle de l'Hôtel de Ville de Beauharnois.

Étaient présents: MM. Gérard Roussel, J. Smith, Ed. Lamoureux, Arthur Caron, F. Caron, Wellie Murphy, Gérard Morrisseau, G. Maltais, G. Primeau, Jean Roch, A. Bélisle et Clovis Dupuis.

Avant de procéder à la lecture des minutes de la dernière assemblée, M. J. Smith fut nommé président de l'assemblée, attendu que le président actif M. J. P. Hébert n'a pu y assister pour des raisons incontrôlables. Après quoi le secrétaire lut le rapport de la dernière réunion lequel fut adopté unanimement.

Les présidents de chaque comité donneront un aperçu du travail accompli à date.

Tout est prêt pour cette grande journée et rien n'a été omis afin de faire un éclatant succès de la fête du travail.

Le comité insiste de nouveau, afin que tous, professionnels comme journaliers se fassent un devoir de se rendre sur la place du marché lundi à 9 a.m. où aura lieu le grand rassemblement en préparatif de la procession qui s'effectuera vers les 9.30 heures pour parader à travers les rues de la ville pour ensuite se rendre à l'Église paroissiale où une grand-messe sera célébrée.

À midi un banquet sera servi à l'hôtel Charette, aux invités d'honneur et à 1.30 sur le terrain du Collège grande fête champêtre pour les enfants et les adultes: il y aura musique par l'Harmonie de Beauharnois, courses de tous genres, partie de balle molle, souque à la corde, à 6.30 courses de voitures, bicyclettes, tricycles, patins à roulettes. Ces différentes épreuves se dérouleront sur la rue Ellice entre les rues Brown et Ste-Catherine.

Dans la soirée, que tous se donnent la main pour se rendre au parc Sauvé, à 8.00 une danse de folklore vous sera présentée sur un

tréteau érigé spécialement à cet effet; de courtes allocutions seront prononcées par de distingués orateurs, concert par harmonie de Beauharnois, distribution des prix et pour rendre un dernier hommage à cette belle journée, des pièces pyrotechniques sillonneront le firmament.

Comme vous pouvez en juger par ce programme le comité a travaillé arduement afin que cette journée soit bien remplie et en retour les organisateurs espèrent que vous y mettez de votre part pour compléter leur travail, et faire de ce grand jour un succès sans précédent.

Voici maintenant le parcours et l'ordre que devront suivre les différents groupes qui se joindront à la procession.

Rassemblement à la place du Marché à 9 heures a.m.; Départ à 9.30 heures a.m.; Défilé: Les dignitaires au centre et les membres deux à deux chaque côté. Parcours: rues, Marché, St-Laurent, Beauce, Ellice, St-Louis.

GROUPES: Le Chef de Police; 1, J.O.C.F.; 2, Syndicat National du Meuble; 3, Les Chambres de Commerce de Beauharnois jr. et sr.; 4, Les Chevaliers de Colomb de Beauharnois et autres; 5, Alloys and Metal Workers Union; 6, Maires, Echevins, Commission Scolaire, Membres du Clergé, Comité d'Organisation; 7, L.O.C.; 8, Fanfare; 9, Les Jeunes Laurentiens; 10, Syndicat National du Papier H.S.P.M.; 11, Les Menuisiers, Charpentiers, Peintres, Marchands; 12, Personnel des Maisons Beauharnois Light, Heat & Power, Shawinigan Water & Power, Racine & Fils, Oscar Murphy, Urgel Charette, Albert Murphy, Albert Faubert, Leduc & Fils, etc.; 13, Tous les Travailleurs en général.

Endroit désigné pour les groupes; le signal du départ donné par Jean Roch; le placement des groupes est sur la direction générale de MM. J. W. Murphy, Albert Fichault et Lucien Deschamps.

Plusieurs chevaux de St-Jean seront à Valleyfield — Trois classes bien balancées au programme — \$600.00 en bourses — Sky Top et Pine Ridge Henley seront à Valleyfield — Niggo Patch et Volo Grattan viendront de St-Jean — Les courses débuteront à 2.30 heures précises

Le Syndicat Trot et Amble de Valleyfield présentera un autre meeting de courses sous harnais dimanche prochain, le 1er septembre. Trois classes bien balancées formeront les cadres de ce programme qui devrait satisfaire les amateurs les plus difficiles.

Après avoir assisté au meeting de Sorel dimanche dernier, les organisateurs du Syndicat et des directeurs de cette même organisation ont bâclé des arrangements dans le but d'obtenir plusieurs chevaux qui n'ont jamais figuré à Valleyfield. Ces chevaux seront à Valleyfield au cours du mois de septembre.

Ainsi de St-Jean nous viendront des chevaux tels que Niggo, qui prendra part à la classe 2.28; Volo Grattan qui figurera dans la classe 2.22, et enfin Sky Top et Pine Ridge Henley, deux fameux trotteurs qui prendront part à la classe 2.17. En plus de ces chevaux de St-Jean, plusieurs nous viendront des villes de l'Ontario et tout spécialement de Cornwall et Calédonia Spring.

ne Gaudreau, M. Eustache Gaudreau, M. Joseph Nolin, M. Gilles Lestage, tous de Saint-Jean; Mme Arthur Laberge de Beauharnois. De Valleyfield on pouvait remarquer M.M. et Mmes Joseph Desrochers, Roméo Forget, Philidor Meury, René Latour; Mmes Louis Latour, Lucien Filiatrault, Roland Leduc; Mlles Colombe Filiatrault, Reine Maher, Raphaëlla Maher, Marguerite Poirier, Laurette Leduc, Suzanne Le Cavalier, Thérèse Corcoran, Thérèse Vallée, Carmelle Vallée, Murielle McDonald, Rita Payant, Fleur-Lette Leduc, Gisèle Leduc, Pauline Beauséjour, Denise Legault, Lucille Sévigny, Marguerite Deschambault, Thérèse Leduc, Marcella Raymond, Fernande Legault, Lucille St-Denis, Huguette Gibault, Aurore Hébert; M.M. J. T. Brossoit, E. Bélanger,

J. Laurier, J. Beauchamp, R. Forget, Pitt Leduc.

M. et Mme Roland Etchell de Hamilton, de passage la semaine dernière à Valleyfield, chez M. et Mme J.-Weldie Gauthier.

Bonne fête à M. Léo Girouard, qui célébrera le 31 août son anniversaire de naissance. De la part de son épouse et de ses enfants.

M. et Mme Théophile Leduc de Bellerive sont de retour d'un voyage de quelques jours à Hamilton et aux Chutes Niagara.

M. Paul Daigneault, Mlles Henriette Gauthier et Marielle Daigneault ainsi que Mme Rosario Rousseau étaient à Bellevue dimanche dernier, pour assister aux Régates.

Mme W. Gagnon de Bellerive est actuellement en promenade à Sherbrooke chez M. et Mme J. Clément.

M. Jean-Baptiste Séguin des Cèdres rendait visite ces jours derniers à son confrère de classe M. Robert Vinet.

M. Edmour Gauthier est retourné à Toronto, après avoir passé quelques jours à Valleyfield chez ses parents et amis.

Mlles Jeanne Joubarne et Rita Major de Valleyfield ont passé une semaine au Lac des Iles.

MM. F. Cardinal et Jean-Guy Therrien de Bellerive à Ste-Martine, dimanche dernier.

Notes sociales

Mlle Bernadette Hainault, de Valleyfield, a passé une quinzaine à St-Faustin.

Mlle Simone Laberge était en visite chez M. et Mme Rosaire Cloutier, de la Côte St-Paul, dimanche soir dernier.

Jeudi soir dernier, un groupe de parents et d'amis organisaient une soirée surprise en l'honneur de M. et Mme Jean-Paul Gaudreau, née Colombe Desrochers, chez M. et Mme Joseph Desrochers, de Valleyfield. Une bourse bien garnie fut présentée aux héros de la fête et vers minuit un excellent goûter fut servi aux nombreux convives.

Parmi les invités on remarquait: Mme Arthur Quentin, Mlle Simon-

BELLE FETE SURPRISE



M. et Mme JEAN-PAUL GAUDREAU (Colombe Desrochers), de Valleyfield, qui furent l'objet d'une très belle fête surprise, jeudi soir dernier, à la demeure de M. et Mme Joseph Desrochers, de Valleyfield. A cette occasion un grand nombre de parents et d'amis se réunirent chez M. et Mme Desrochers. Les héros de la fête reçurent une bourse des plus garnies. — (Photo Raymond Lavole).

LUTTE

A VALLEYFIELD
DIMANCHE SOIR,
1 SEPTEMBRE

Aréna de Valleyfield

FINALE

Eddy Ben Jackson

— vs —

Bob Steel

SEMI-FINALE

G. Brown

— vs —

Jim Dolan

PRELIMINAIRES

Quatre jeunes lutteurs de Valleyfield
LEO DUROCHER
LEO LEMAY
ROLAND LECUYER
REAL LEFORT

Information: Téléphone 44

Sur le chemin des écoliers

Profitez de la rentrée des classes pour bien chausser votre garçon comme l'exigent ses nombreuses activités sociales. Choisissez bien: choisissez bon; vous y gagnerez de toute façon.



Votre fillette sera des plus heureuses de porter ces jolis souliers LOAFER de couleur brune ou noire. Grandeur 11 à 2. Prix allant de \$2.25 à \$3.95.



Ces souliers avec couleur de couleur brune ou noire donneront à votre fillette un grand confort. Largeur A et C. Grandeur 11 à 2 et 3 à 9.



Votre garçon sera fier de porter ces confortables bottines en veau. De très bonne qualité. En portant ces bottines, il sera assuré d'un grand confort. Prix variés.

Ces souliers lacés de couleur noire ou brune sauront certainement plaire à la fillette qui fréquentera l'école. Largeur A, C, E. Très confortable.



J. P. CHATEL

CHAUSSURES

199, Victoria VALLEYFIELD Tél. 533-W



Attrayant comme
LA BRIQUE
tout en
ISOLANT

Embellissez votre maison en posant à l'extérieur le Revêtement-Brique Isolant Murray — un produit pratique, économique et qui se pose aisément sur le vieux revêtement extérieur en bois. Vous n'avez plus à vous soucier du peignurage, vos frais de chauffage sont moindres — et votre intérieur est chaud en hiver, frais en été. Voyez comme le Revêtement-Brique Isolant Murray se paie vite par lui-même. Pour plus de renseignements, appelez-nous aujourd'hui même.

Miron & Frères

MATERIAUX et BOIS de CONSTRUCTION
Téléphone 150 VALLEYFIELD Rue Lasnier

Les régates Bellevue ...

(Suite de a page 3)
inoubliable des régates de Bellevue-Woodlands.
Le Comité des régates profite de la circonstance pour remercier très sincèrement tous ceux qui ont coopéré directement ou indirectement au succès de cette belle fête nautique.

RESULTAT DES COURSES DE SAMEDI

No 1—Course chaloupe, une paire de rames, garçons 16 ans et moins:
1—J. M. Beaudry; 2—P. Gagnon;
3—R. Mathieu
No 2—Course locale de chaloupe, 2 paires de rames, dames:
1—Mme E. Lalumière, Mme N. Lalumière; 2—Mme J. Gendron, Mme R. St-Louis; 3—Mme T. Gendron, Mme A. Lalumière.



En Bonne Santé Et Plein d'Entrain

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie ont un long record d'efficacité comme régulatrices du foie, des reins et des intestins.

Elles rétablissent promptement l'hygiénique activité de ces organes — elles aiguissent l'appétit et contribuent à améliorer la digestion.

Chassez les poisons avec les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie; recouvrez votre entrain et votre bonheur.

35 cts la boîte.

PIEULES du Dr CHASE
pour les REINS et le FOIE

No 3—Annulé.
No 4—Course ouverte, chaloupe, 1 paire de rames, "Free For All":
1—M. E. Lalumière; 2—M. A. Fortier; 3—M. E. Gendron; 4—P. Mathieu.
No 5—Course chaloupe, 2 paires de rames et aviron, 16 ans et moins:
1—P. Gagnon, F. Lord, P. Payer; 2—J. M. Beaudry, R. Mathieu, J. Beaudry; 3—Reeves, Parent, Reeves.
No 6—Course ouverte chaloupe, 2 paires de rames mixte:
1—Mlle D. Hébert, M. A. Fortier; 1—Mme Lalumière, E. Gendron; 2—Mme R. St-Louis, Ed. Lalumière.
No 7—Course ouverte canots, 1 aviron, 16 ans et moins, filles et garçons:
1—M. P. Laffaley; 2—Mlle B. M. Matthews.
No 8—Course ouverte chaloupe, 2 paires de rames et 1 aviron:
1—Lalumière, Lalumière, Lalumière; 2—Fortier, Fortier, R. Lord; 3—Gendron, Gendron, Gendron.
No 9—Course ouverte canot, 1 aviron, "Free For All":
1—M. E. Butler; 2—M. R. Lussier; 3—M. M. Raymond.
No 10—Course ouverte chaloupe, 7 avirons:
1ère équipe—Fortier; 2ème équipe—Lalumière; 3ème équipe—J. Ogilvy.
No 11—Course ouverte canots, 2 avirons "Free For All":
1—Forget-Lussier; 1—Hains-Hains—ex aequo.
No 12—Concours de pêche:
1—Beauchemin; 2—Laurin; 3—Laplante.
No 13—Course ouverte nage (100 pieds), filles:
1—Mlle B. Watson; 2—Mlle B. Matthews; 3—Mlle O. Gougeon.
No 14—Course ouverte nage, 15 ans et moins, garçons, (50 pieds):
1—R. Delhaes; 2—J. Langlois; 3—P. Delhaes.
No 15—Course nage, filles:
1—Mlle Rita Hunt; 2—Mlle Lise Delhaes; 3—Mlle Lucie Parent.
No 16—Course nage, hommes:
1—L. Forbes; 2—P. Jérôme; 3—H. Delhaes.
No 17—Course ouverte nage, filles:
1—Mlle B. Watson; 2—Mlle D. Labrèche; 3—Mlle G. Labrèche.

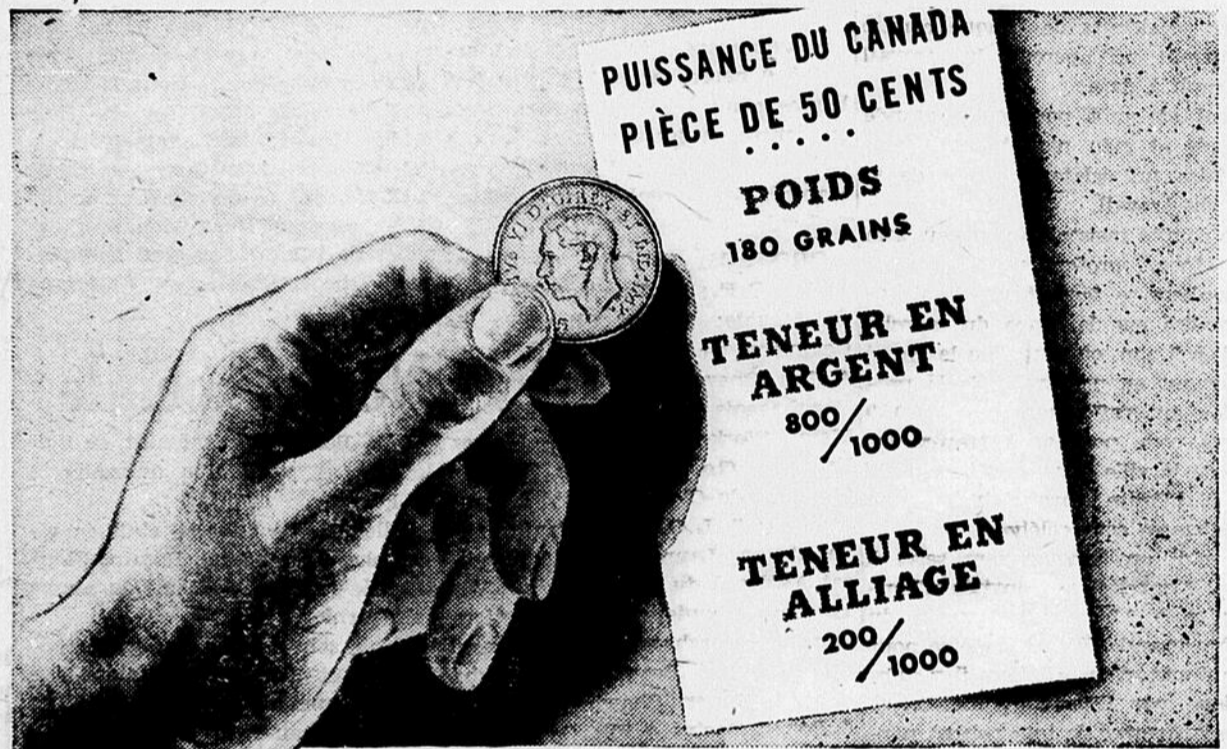
No 18—Courses ouvertes Div. 1, chaloupe à voile:
1—M. Paré; 2—M. Martin.
No 19—Yachts voile, Classe B:
—M. McCauley; 2—M. Goodfellow; 3—M. Mathieu.
No 20—Annulé.
No 21—Yachts à voile, Classe D:
1—M. Jeffries; 2—M. Briand;
3—H. Hofer.
No 22—Classe E, voile:
1—M. Labrèche; 2—Peter Laffaley.
No 23—Courses à pieds, garçons 3 ans et moins:
A: 1—Peter Burns; 2—Renée Chassay; 3—Kevin Birkett; 4—Susan McCauley.
Courses à pieds garçons 5 ans et moins:
B: 1—Barry Reynolds; 2—Olivia Chassay; 3—John McCauley; 4—Francine Bélanger.
Courses à pieds garçons 8 ans et moins:
C: 1—Wendy Matthews; 2—Claudette Bombardier; 3—Stephen Jewett; 4—Anne Burns.
(Suite à la page 7)

Réellement Déticieux
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Les grévistes ...

(Suite de la page 2)
cet article de la loi et en conséquence rejetée à l'unanimité tous les appels des réclamants énumérés dans l'exhibit (a) ci-joint lequel fait partie du présent jugement, considérant la présente cause comme cause type".
L'avis est signé par M. E. Sénécal, fonctionnaire de l'Assurance Chômage à Montréal. Le tribunal arbitral était composé de M. Guy, président, et de M. Dubreuil, re-

présentant l'employeur, et M. St-Amand, représentant des employés.
Il est bon de souligner que la décision ci-haute a été rendue non seulement pour les non-unionistes mais aussi pour ceux qui font partie du Local 100 et également pour les contremaitres.
On nous prie de souligner à nos lecteurs que si la décision du tribunal arbitral est unanime, un réclamant ne peut en appeler à l'arbitre, à moins que l'autorisation d'interjeter appel ne soit accordée par le président du Tribunal.



OUI... MAIS QUE VAUT-ELLE?

Peu vous importe la quantité d'argent que contient la pièce de 50c quand vous allez au magasin. C'est ce qu'elle vous permet d'acheter qui vous intéresse.

Eh bien! cela dépend beaucoup de vous, de nous et de millions d'autres gens comme nous. Qu'une orgie de dépenses provoque l'inflation et votre pièce de 50c vous permettra d'acheter de moins en moins à mesure que les prix augmentent — jusqu'à quel point elle peut diminuer de valeur, personne ne le sait.

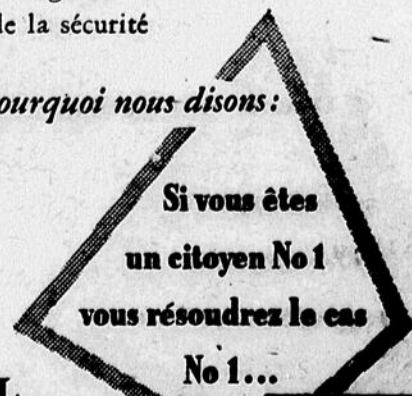
Vous pouvez prévenir l'inflation... et si vous êtes un citoyen No 1, vous le savez! Comment?... Par la conservation quand il s'agit de finances personnelles...

Voici cinq moyens de combattre l'inflation:

- Conservez vos obligations de la Victoire;
- N'achetez que les marchandises qui sont en abondance et épargnez votre argent en prévision du jour où les articles maintenant rares auront cessé de l'être;
- N'achetez pas sur le marché noir;
- Gardez vos assurances;
- Augmentez vos épargnes.

Cela signifie dépenser sagement et économiser sagement. Voilà la conservation — première condition de la sécurité personnelle — première vertu du bon citoyen.

C'est pourquoi nous disons:



BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

ÉCONOMISEZ POUR VOUS... ET VOUS ÉCONOMISEREZ POUR LE CANADA

Les régates Bellevue-Woodlands

(Suite de la page 6)

RESULTAT DES COURSES DU DIMANCHE

No 1—Course ouverte motogodilles 10 c.v. et moins, 2 tours:

1—P. Labrèche; 2—François Allard; 3—Louis Allard.

No 2—Course ouverte, chaloupe engin détachable (forme Verchère) 2 tours:

1—G. Leboeuf; 2—L. Allard; 3—C. Hébert; 4—F. Allard.

No 3—Course ouverte Motogodilles, 16 c.v. et moins, 1 tour:

1—H. Delhaes.

No 4—Course ouverte motogodilles, 16 c.v. et moins, 2 tours:

1—Hi Lee Hi Low, L. Lynn—A. McNaimee; 2—M. Hébert; 3—L. Allard.

No 5—Course locale, Runabout "Free For All" 3 tours:

Cette course comprenait: Bellevue, Woodlands, Beauharnois et Valleyfield:

1—Miss Beauharnois: E. Charette, C. Dupuis; 2—Miss Bellevue: G. Girard, G. Pirard; 3—Garage Beauharnois: Perrault, Perrault.

No 6—Course ouverte engin détachable "Runabouts": 1ère épreuve, 2 tours:

1—G. Leboeuf; 2—Yves Laurin; 3—Jean Robert.

SPECIAL—COURSE DES 223:

1—Atomic: M. Legault; 2—Lucky: M. Demers; 3—J'suis: M. Théberge; 4—Muskeedoo: V. Lavigne.

No 7—Course ouverte "Runabouts" 100 c.v. et moins, 1ère épreuve, 3 tours:

1—Dan D.: C. Touchette; 2—Miss Bellevue: G. Girard; 3—Cris Craft: H. G. Shuck.

No 8—Course ouverte "Ranabouts" 60 c.v. et moins, 2 tours:

1—Carillon: A. Faubert.

No 9—Course ouverte "Runabouts" 100 c.v. et plus, 1ère épreuve, 3 tours:

1—Miss Beauharnois: Charette; 2—D-11: Touchette; 3—Marielle: D'Aoust.

SPECIAL—NO 225:

1—Atomic: Legault; 2—Lucky: M.

Demers; 3—Muskeedoo: V. Lavigne; 4—J'suis: Théberge.

No 10—Course sur planche "Out-board":

1—G. Leboeuf, P. Trudeau; 2—E. Laurin, L. Laurin; 3—Tibeau-deau, Girard.

SPECIAL—COURSE DE SKI:

1—Paul Robert.

No 11—Course ouverte "Runabouts" 100 c.v. et moins, 2ème épreuve, 3 tours:

1—Dan D: Touchette; 2—Miss Bellevue: G. Girard; 3—Betty: Charbonneau; 4—Jéano: M. Charlebois.

No 12—Course ouverte, "Runabouts" engin détachable, 2ème épreuve, 2 tours:

1—G. Leboeuf; 2—J. Robert; 3—Yves Laurin; 4—C. Hébert.

No 13—Course sur planche "Runabouts" engin fixe, 1 tour:

1—Marielle: L. Laurin; 2—Miss Bellevue: P. Trudeau; 3—Jéano: Giroux.

No 14: Course ouverte "Runabouts" 100 c.v. et plus, 2ème épreuve, 3 tours:

1—D-11: Touchette; 2—Miss Beauharnois: Charette; 3—Marielle: D'Aoust.

No 15—Course ouverte "Runabouts" Free For All, engin fixe seulement, 3 tours:

1—Atomic: Legault; 2—Lucky: Demers; 3—D-11: Touchette; 4—Miss Beauharnois: Charette; 5—J'suis: Théberge.

COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.-P. BRISSON

98, Chemin Laroque,

Tél. 1023-R

(4-11-18-25-C)

TRIBUNE LIBRE

Pour répondre au "Progrès de Valleyfield" — Avant d'écrire, il faut penser

Bien cher confrère,

Je m'empresse de répondre et de refuter l'article que vous avez publié dans la parade des sports, en date du 22 août.

J'ai toujours respecté vos qualités comme rédacteur, je les respecte encore et je le respecterai toujours, mais, en ce qui concerne le "baseball" je constate que vous ne connaissez pas grand'chose et que vous avez du "progrès" à faire; je vous prouverai encore une fois, et avec plus d'énergie, que j'ai raison et que vous avez les yeux "cyrés", quand vous assistez à une joute de "baseball".

Dites-moi ce qu'un club peut bien faire quand même il réussirait douze coups sûrs, au cours d'une joute, si ces coups ne sont pas frappés en temps opportun; permettez-moi de vous dire, bien cher confrère, que ce même club peut même se faire blanchir.

C'est lorsque les Braves avaient deux hommes de retirés, que se commirent ces injustices frappantes, toujours de notre côté et non des deux, comme vous le prétendez, vous étiez à la partie pourtant, que faisiez-vous, là? Étiez-vous en extase? sinon, soyez assez franc, pour l'avouer, vous êtes le seul, à prétendre ainsi; même de vos partisans, ont eu le malheur de dire, (vouliez-vous que je vous les nomme? Non.): "C'est épouvantable, de voir des arbitres aussi pou...".

J'ai assisté et suivi la partie du commencement à la fin, je ne cherchais pas autre chose, ailleurs, vous me comprenez?

Si vous connaissiez mieux, votre "baseball" et si vous alliez de temps en temps voir jouer le

Montréal, vous constateriez que les arbitres (engagés par la Ligue, s.v.p.) n'argumentent pas le gérant ou les joueurs, la décision est finale et si on tente d'argumenter, le joueur est expulsé du terrain, si on frappe l'arbitre, comme tel fut le cas à Ste-Thérèse, une amende est imposée à l'agresseur et laissez-moi vous dire, bien cher confrère, que si par accident, l'arbitre est frappé (mais, très rarement, cela se présente, parce que ces gérants-là, ont trop de jugement, pour agir ainsi) par la suite l'arbitre ne craint pas, ni se laisse influen-

cer, par ce même gérant, au cours d'une autre partie, mais bien au contraire, n'est que plus sévère.

Bien cher confrère, comment voulez-vous, qu'il y est un coup sûr et une erreur en même temps, tel que vous le prétendez; de grâce, perfectionnez-vous et n'allez jamais publier un argument semblable sur votre journal, c'est tout à fait saugrenu; en plus, vous dites qu'un spectateur de Beauharnois a dit: "Que si Beauharnois avait un "coach" comme celui des Braves, etc". je n'ajoute pas le reste, c'est ridicule; puisque notre club a terminé la saison en deuxième position, ce qui justifie hautement la valeur de notre "coach" et gérant, M. Henri Verth; inutile (Suite à la page 10)

TOUT VÊTU, IL BRAVE LES EAUX GLACÉES POUR SAUVER UN ENFANT

Le Prix Dow va à ROBERT GORDON

La détresse régnait sur le quai de Britannia, sur la rivière Ottawa. Un petit bonhomme de 10 ans était tombé à l'eau et était entraîné au large par le courant. Les eaux glacées de mai ne firent pas hésiter Robert Gordon, vétéran. Plongeant du quai, tout vêtu et sans même prendre le temps d'enlever ses verres fumés, il nagea jusqu'à l'enfant qui le saisit immédiatement à la gorge. Après un violent combat, Gordon réussit à faire monter l'enfant sur son dos et avec ses bras autour de son cou, il retourna vers le quai. Le courant rapide et le remous, toutefois, eurent presque raison de ses forces... mais, il parvint au quai où les spectateurs s'empressèrent de lui donner un coup de main pour les ramener tous deux à la sûreté.

Nous sommes fiers de présenter le Prix Dow à Robert Gordon, d'Ottawa.

LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en ex-pression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



LE CARNET DE RATIONNEMENT No 6 SERA DISTRIBUÉ

ENTRÉ

le 9 et le 16 SEPTEMBRE

Afin de vous procurer le nouveau carnet, remplissez la formule de demande, carte verte R.B. 191, placée à la fin du carnet No 5 et présentez le CARNET ENTIER à un centre de distribution. Les centres de distribution ne seront pas ouverts tous les jours, ni partout aux mêmes heures. Les dates et les heures varieront d'un endroit à l'autre.

UNE ANNONCE OFFICIELLE PARAITRA DANS CE JOURNAL LA SEMAINE PROCHAINE

Elle vous expliquera clairement

OÙ, QUAND ET COMMENT VOUS PROCURER LE NOUVEAU CARNET.

Les premiers coupons de ce carnet deviendront valides le 19 septembre. Si vous négligez de vous procurer votre carnet durant la semaine de distribution, vous ne pourrez ensuite le recevoir qu'après un certain délai, et vous risquez de manquer de coupons au moment où vous en aurez besoin.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

CONSEILS TOUCHANT LA PARALYSIE INFANTILE

Le ministre de la Santé et du Bien-Etre social de la province de Québec, l'honorable docteur Albiny Paquette, m.d., vient de faire la déclaration suivante touchant la poliomyélite:

Le nombre des cas de paralysie infantile s'accroît constamment dans notre province, particulièrement dans le district de Montréal. Il ne faut cependant pas que la population s'affole du développement considérable que prend cette maladie.

Des centaines de personnes communiquent avec les autorités provinciales, croyant voir de la paralysie infantile partout.

Certes, il faut être prudent, avoir l'oeil ouvert et consulter le médecin, ou en son absence l'infirmière, afin d'aider à l'isolement rapide des cas de poliomyélite et à leur traitement.

Les autorités compétentes font tout ce qui est nécessaire pour enrayer le fléau et ne négligeront rien pour assurer la protection de la population.

Certains hôpitaux, à court d'infirmières, ont reçu le secours de nos visiteuses sociales, afin d'aider à assurer un traitement médical adéquat aux malades.

Que la population se rassure; qu'elle obéisse aux recommandations que nous lui faisons tenir par la voie des journaux il y a quelques jours.

Les épidémies naissent habituellement de la négligence et de l'insouciance d'une population.

Que l'on évite les réunions, les plages, les théâtres, les piscines, les terrains de jeux. Que l'on évite les voyages, les visites inutiles, particulièrement dans les foyers où il y a une maladie.

Je me permets de réitérer à l'intention du public, les conseils publiés antérieurement:

- 1.—Eviter les foules; garder les enfants à la maison;
 - 2.—Ne pas conduire les enfants dans une maison où il y a un malade;
 - 3.—Ne pas voyager avec les enfants;
 - 4.—Retarder les interventions pour ablation des amygdales.
- En plus de ces mesures spéciales, il faut observer ce qui suit:

- 1) Vivre au soleil et au grand air; ouvrir les fenêtres et lever les stores;
- 2) Ne boire que de l'eau filtrée ou bouillie;
- 3) Ne prendre que du lait pasteurisé, gardé en glacière;
- 4) Ne pas se baigner dans un cours d'eau pollué;
- 5) Laver avec de l'eau saine les fruits et légumes mangés à l'état cru;
- 6) Faire reposer les enfants tous les jours et les coucher de bonne heure;
- 7) Déposer les déchets dans des récipients métalliques couverts; les désinfecter en les arrosant d'eau de javelle;
- 8) Faire la guerre aux mouches, aux moustiques, aux insectes; les éliminer de la maison;
- 9) Eponser avec un linge humide; balayer avec des balayuses mécaniques ou avec de la poudre ou faire le balayage à l'humide;
- 10) Observer scrupuleusement les lois de la propreté.

S'il y a un cas de paralysie infantile à la maison, il devient d'une importance capitale d'avertir le bureau de santé local ou l'unité sanitaire, afin de recevoir les conseils appropriés et d'éviter d'autres cas dans la famille elle-même et dans l'entourage.

Réservez vos passes de saison

La direction des Braves de Valleyfield a décidé, au cours de sa dernière assemblée, de mettre en vente immédiatement les passes pour la saison régulière des Braves de Valleyfield, qui, comme l'an dernier, figureront dans le circuit Senior de la province de Québec.

A cause des difficultés innombrables que la population de Valleyfield doit surmonter présentement, la direction des Braves de Valleyfield a établi un système de paiements qui accommodera tous les amateurs. Il s'agit d'un plan budgétaire. Le premier paiement peut être fait immédiatement et les autres d'après le plan budgétaire établi.

La direction demande également à tous les détenteurs de passes de saison de l'année dernière de communiquer immédiatement avec eux car ils ont le choix de réserver les mêmes passes de saison.

Pour toutes informations, les amateurs peuvent communiquer avec MM. Marcel Leduc, tél. 1784; Maurice Mallette, tél. 907; Romuald Théorêt, tél. 643; Arthur Vinet, tél. 281, ou encore en appeler à l'aréna de Valleyfield, tél. 44.

Les amateurs locaux doivent encourager les Braves de Valleyfield. Il ne faut pas oublier que ce club porte le nom de notre ville dans tous les coins des Etats-Unis et du Canada.

NAISSANCE

A Huntingdon, le 16 août 1946, à l'épouse de M. W. Walsh, nouveau gérant de la War Assets Corporation, est né un fils, qui sera baptisé sous le nom de Patrick, en l'église du Sacré-Coeur.

à M. et Mme Gérard Laurin, née Rachel Tessier, une fille, baptisée Marie Marielle Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Legault, oncle et tante de l'enfant. L'enfant fut baptisée par le Révérend Père Léo Laurin, O.M.I., oncle de l'enfant. La porteuse était Mlle Huguette Tessier, tante de l'enfant.

A Valleyfield, à M. et Mme Lucien Gagné est née une fille, baptisée sous les noms de Marie Armand Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gagné, de Hemmingford, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marguerite Deneault, tante de l'enfant.

Marieau, M. Gaspard Leduc, Quévillon & Frère, J. A. Landel Engr., Elie Gendron, Médard Chartrand, Hormidas Lahade, Jeanne Lalonde, Arthur Bureau, Jos. Arno Jr., Doucet & Marieau, La Boucherie J. M. Laforge, Léo Beauchamps, Epicerie Vallée Frères, J. L. Turcotte, Réal Soucy, Emile Leboeuf, Chez Françoise, Willie L'Ecuyer, J. A. Viau, Leduc & Pilon, Arthur Asselin, Studio Marcel Engr., Simone Haineault, Restaurant du Nord, T. McSween, E. Loiseleur, Durrocher & Messier, P. E. Bourdon, W. Chastel, Lionel Cardinal, Rendez-vous du Cadeau J. P. Audette, Chez Léonard, G. St-Onge, A. A. Cadieux, Fidèle Debellefeuille, M. Feltier, A. Debellefeuille.

\$1.00: Restaurant Tic-Toc, Albert Laurin, Alcide Bélanger, Mme W. J. Marier, Arno Fruit Store, Gratien Groulx, Alphonse Blonette, Mme O. Olivier, G. Goussard, Emile Cousineau, Gaston Haineault, Ernest Dion, Hervé Lagros, H. Chastel, R. Lapage, G. Lécuyer, Gaby Rolland, Adèle Leboeuf, Doucet & Frère.

Un nouveau gérant à la War Assets

M. W. Walsh possède beaucoup d'expérience

M. W. Walsh, vient d'être gérant à la "War Assets Corporation" à Valleyfield. Natif de Montréal, il fit ses études à l'École St-Michael et gradua à d'Arcy McGee. Il s'enrôla volontaire en 1939, et obtint le grade de Sergent-Major.

M. Walsh est bilingue, catholique, irlandais, et très sympathique aux Canadiens-Français. Il avait acquis une avantageuse expérience pour le compte de Anglo Canadian Mercantile et Dail Estate Company.

Nous souhaitons au nouveau gérant beaucoup de succès avec sa nouvelle compagnie.

Pèlerinage pour les démobilisés

Tous les vétérans de la ville de Valleyfield et de la région sont invités à se rendre au Cap de la Madeleine le 15 septembre prochain pour prendre part au grand pèlerinage organisé par la J.O.C.

Tous ceux qui ont porté l'uniforme sont spécialement invités à prendre part au pèlerinage. Leurs parents et amis devraient aussi se faire un devoir d'accompagner ces anciens militaires.

Par ce pèlerinage, ils auront l'occasion de remercier Notre-Dame du Cap de les avoir protégés durant les heures sombres de la guerre. Que tous se fassent donc un devoir d'être présents.

Cartes Professionnelles et d'Affaires

Meloche & Perron
avocats
31, rue du Marché
Tél. 1289

G. A. Meloche, tél. rés.: 1289
M. Perron, tél. rés.: 1180-M-11

J. - M. Lafleur
D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 68
300, rue Victoria Rés. 26
Valleyfield

Dr Lucien Perron
de l'Hôtel-Dieu de Montréal,
Spécialiste pour les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge
FERME SON BUREAU à 31, du Marché, Valleyfield LE 1er MAI
Pour renseignements, s'adresser à son bureau à Montréal
3744, St-Denis — Lancaster 6893

René E. Dubé
COMPTABLE AGREE
TEL. 1443-J

Gontran Saintonge, C.R.
AVOCAT
42, Ste-Cécile — Valleyfield
Téléphone 590

Joseph Primeau
Courtier en assurances
VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE
RESPONSABILITE - ACCIDENTS
Bure.: Hôtel de Ville, Tél. 983
Rés.: 139 St-Laurent, Tél. 50
VALLEYFIELD

ESPACE A LOUER

Lemieux & Lafontaine
avocats
Bure.: 32, rue Ste-Cécile, tél. 248
A. Lemieux, M.A.L., rés. tél. 558
R. Lafontaine rés. tél. 1368-w

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 — Caster 124

Dr Aimé Leduc
Médecin-chirurgien
Tél. 803 — 79, rue Ste-Cécile
Heures de bureau:
Résidence d'été: Tél. 1156-J-3
Sakaberry de Valleyfield
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir

Hébert & Legault
Comptables Publics Licenciés
IMPOTS SUR LE REVENU
COMPTABILITE
ORGANISATION
Valleyfield
217, Victoria — Tél. 1501
Montréal
18, O., rue St-Jacques — LA. 4018

J. - G. Bélanger & Cie
ASSURANCES — PLACEMENTS
48, Ste-Cécile Valleyfield
Tél. Bureau 588; Résidence 84

La liste des donateurs aux régates

La liste des souscriptions aux régates de Valleyfield 10-11 août 1946

Le comité du Club Nautique de Valleyfield nous demande de publier la liste de ceux qui ont généreusement souscrit aux régates de Valleyfield qui eurent lieu les 10 et 11 août derniers. Ces régates internationales ont remporté un vif succès.

Le comité attire notre attention sur le fait que plusieurs corps publics, le conseil de ville, la Canadian Schenley et autres industriels ont coopéré avec le comité d'une façon spéciale pour aider la réussite de cet événement aquatique.

- \$200.00: Château Sakaberry Engr.; J. Albert Leduc.
- \$50.00: The Shawinigan Water & Power Company.
- \$25.00: Gaspard Crépin, Hôtel Larocque, Restaurant Victoria, Market Hotel, Garage Z. Perron, La Compagnie Légaré Ltée, Marchand Frères, Valleyfield Silk Mills Ltd.
- \$20.00: Asten-Hill Limited.
- \$15.00: Cosy Parlor, Canadian Bronze Power Works Limited, Maison du Cadeau Valleyfield.
- \$10.00: Laniel & Frère Engr., Tougas & Nicholson, Riher & Frère, Dandurand & Frère, Joseph Lafleur, J. B. Lefebvre Ltée, J. O. Quessnel, J. Arthur Vinet, Latour & Frère, Jean Sénécal, Romuald Théorêt, Gaston Ostiguy Fourrière, Restau-

rant Boutin Engr., Paul Leduc National Breweries, L. Genron Engr., A. H. Besner Ltée, Lucien Leduc, La Compagnie Dion Limitée, Jos. Blais, Adrien Lefebvre & A. Leduc, United Auto Parts Valleyfield Ltd., Gustave Braukt, McDonald & Robb Limited, Saurv Frères.

\$5.00: Valleyfield Auto Supply Regd., J. A. Mallette, Valérien Brisbois, Omer Demers Garage, Daniel Lefebvre, La Cie Leduc, Paul Viau, Valleyfield Dyeing Finishing Co. Ltd., W. Daigneault, Oswald Barette, La Crémérie de Valleyfield, Garage Viau & Frères Engr., J. O. Sicotte, Pharmacie Laroche, Pharmacie Perron, Pharmacie J. A. Gauthier, Restaurant du Nord, F. Bariteau, F. W. Woolworth Co. Limited, Leboeuf & Frères, Adrien Cholette, Plante & Masse, Restaurant Ménard, Restaurant A. Gougeon, Gabriel Langevin, Cordonne-Bernard, Guindon Fourrière, Ostiguy Engr., Alfred Théorêt, Hôtel Mallette, A. Monette Engr., Succession Isaie Quenneville, Henri Cousineau, Fernand Toulouse, Roméo Lefebvre Boulanger, Valleyfield Service Station, J. Cousineau & Fils, Leduc & Prieur Ltée, L. N. Leduc Engr., P. J. Brodeur, C. Cadieux, Marc-H. Viau, Roger Bilette, Charlie Rosen, Mme J.-Bte Côté Engr., Bellefleur 5c & \$1.00, Albert Lemieux, M.A.L., Carl Sineray, Paul Gendron, Laiterie Sakaberry.

\$3.00: Valleyfield Cleaners & Dyers, Emile Hébert, Dr Gilles Amyot, Yvette Guindon, Mme Oliva Clermont, Charles Turcot, O. Drouin, A. Laniel, E. Beauchamps.

\$2.00: Aimé Haineault, Raoul Guimond, Conrad Aubin, Wilfrid Thibault, Donat Leboeuf, Albert Jodoin Hotel, Blanchard Nétopour, O. Gauthier Engr., L. Chastaneau, Madame F. Houle, Julien &

La Laurentienne Assurance-Vie La Prévoyance Assurance Générale

J. - LEO MONTPETIT
ASSURANCES GENERALES

Saint-Timothée Tél. 1180-W-12

La Protection Nationale — L'Equitable

UNE ENTENTE POSSIBLE?

M. A. Page est décédé subitement

Le défunt était âgé de 67 ans et 4 mois

Samedi dernier, M. Albert Page, époux d'Angelina Lemay, est décédé subitement chez lui à l'âge de 67 ans et 4 mois.

M. Page qui était natif de Black River, Wisconsin, vint dès son

jeune âge s'établir à Valleyfield. Durant plusieurs années il fut dans le commerce. Il travailla ensuite pendant 18 ans à l'ancienne manufacture de papier à Valleyfield. Après la destruction de cette usine par le feu, il prit sa retraite.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte: cinq filles, Mme Pierre H. Tessier (Marie Claire), et Miles Monique, Lucie, Rose et Emérentienne Page; un fils, M. Raymond Page; une belle soeur, Mme Alphonse Page.

Les funérailles eurent lieu mardi matin en la Cathédrale de Valleyfield à 10.00 heures.

— L'Union fait certaines concessions — Les assemblées à Valleyfield — Des invités — Les citoyens veulent la paix

Contrairement à ceux qui pensent que "toute la population de Valleyfield en 'veut' à ceux qui désirent ou qui ont déjà tenté de retourner à leur travail à la Montreal Cottons", les citoyens de Valleyfield sympathisent avec tous les grévistes, sauf de rares exceptions. Ces exceptions sont connues de cette même population.

Au cours de deux assemblées tenues dimanche et mardi soirs derniers à l'Hôtel-de-Ville, à Valleyfield, l'Union Internationale a re-

futé les accusations de MM. Duplessis, Barrette et Gordon tout en stipulant que "jamais les ouvriers ne retourneront au travail sans avoir un contrat d'union signé par la Montreal Cottons".

La population de Valleyfield entendit le mari de Madeleine Parent, Vladimir Bjornson, dire aux ouvriers: "Vout êtes des victimes du trust . . . attendez . . . vous faites des progrès . . . la compagnie commence à céder . . ." La population se demande quelle est

l'importance de ces réunions tandis que des ouvriers de la Montreal Cottons avouent en toute sincérité que "ces gens parlent pour ne rien dire". Ces "scabs", (puisqu'ils sont ainsi connus des piqueteurs de l'Union Internationale,) seraient tous des membres de l'Association des Employés du Textile de Valleyfield, association qui compterait actuellement 1200 membres en règle dans ses rangs.

M. Bjornson ne fit certainement pas l'éloge de cette nouvelle association ouvrière à Valleyfield: "C'est l'Union de la Montreal Cottons . . . ce sont des "scabs" . . . ils ne doivent pas être "trustés" . . ." (Suite à la page 12)



Une poubelle Ultra - moderne

qui répond à toutes les exigences de la ménagère la plus difficile.

UN ACCESSOIRE MODERNE POUR LA CUISINE MODERNE

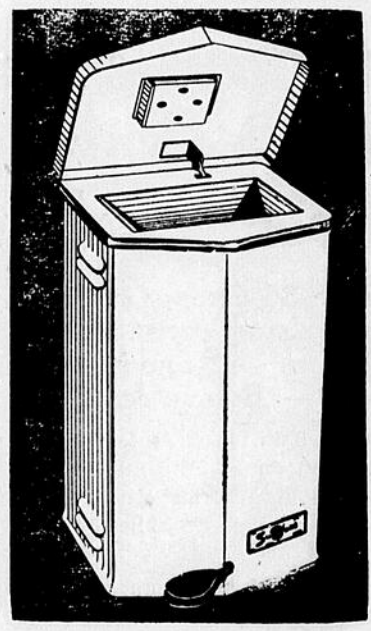
Entièrement en métal et recouverte d'émail blanc. Se compose (1) d'un cabinet, (2) d'un panier en broche dans lequel on place (3) un sac de papier destiné à recevoir les déchets et (4) d'un couvercle-chute qui maintient en place le haut du sac et par l'ouverture duquel se jettent les ordures ménagères.

Pour vider: pesez sur la pédale, le couvercle lève; enlevez le couvercle-chute, retirez le panier par les anes puis, d'un simple dé clic, le fond du panier s'ouvre et le sac tombe où vous désirez. Placez un nouveau sac de papier (gros sacs No 20 comme en ont tous les épiciers), remettez le panier et le couvercle-chute à leur place respective, et voilà.

Afin qu'aucune odeur désagréable ne se dégage, vous pouvez fixer un désodorisant quelconque dans l'espace réservé à cet effet dans le couvercle.

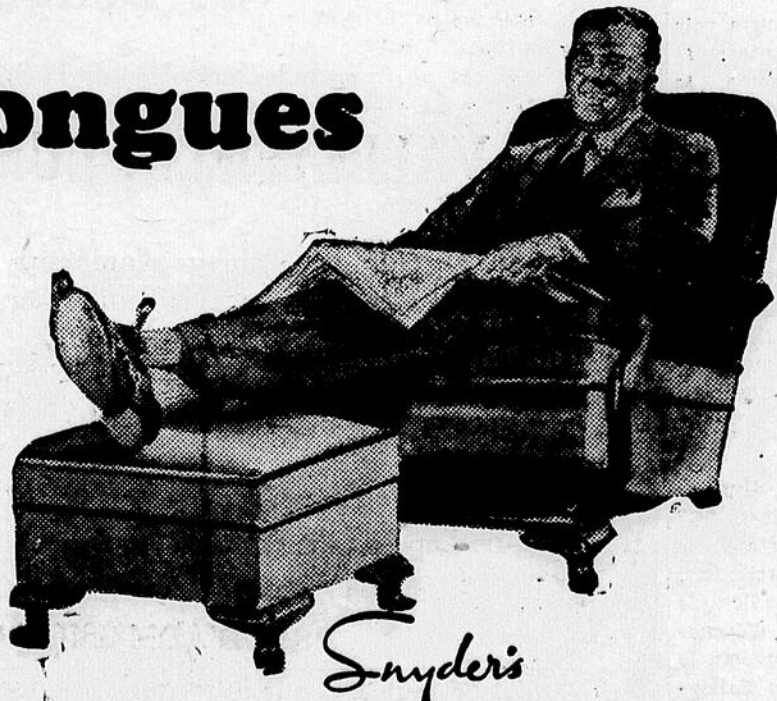
Hauteur: .. 18"
Largeur: .. 12"
Profondeur: 10"

\$6⁷⁵



Chaises longues

Ces jolis fauteuils de repos avec tabourets sont des plus confortables. Couverts d'épais reps cordés de couleurs variées, ils orneront certainement votre ameublement de vivre. La construction à ressorts est extrêmement confortable. Après une dure journée de travail vous serez contents de vous reposer sur un de ces fauteuils.



Snyder's
MAGNAN PATENTED

NOUS VOUS OFFRONS aussi un assortiment complet de meubles et accessoires de tous genres pour le foyer: Chesterfield, Mobiliers de toutes sortes, Poêles, Glacières, Bibelots, Miroirs, etc.

Marchand Frères

Rue Victoria

Tél. 163

Valleyfield

Eclatante victoire des braves

FETE DU TRAVAIL

Lundi le 2 sept.

PRIX REDUITS
EN TRAIN

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

Tarif simple plus 25%
POUR BILLETS D'ALLER ET
RETOUR

A L'ALLER, billet valable à partir de midi, vendredi, le 30 août, jusqu'à 2 p.m. le 2 septembre.

AU RETOUR, billet valable pour départ jusqu'à minuit, mardi, le 3 septembre. Heure normale

MINIMUM DES PRIX REDUITS:

• Adultes ou enfants . . . 25c •

Renseignements supplémentaires de tout agent

PAGIFIQUE CANADIEN

McDONALD & ROBB Ltée
Agent
VALLEYFIELD, QUE.

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la page 7)

d'aller puiser ailleurs.

Et pour terminer, je vous émets la réflexion de toute l'assistance lors de cette joute: "Il ne faudrait pas que ce soit toujours des parties comme celle-là, parce que le sport en souffrirait énormément dans notre Ville, c'est loin d'être ce que vous prétendez, n'est-ce pas? Le sport à Beauharnois, dans tous les domaines, a toujours été à l'honneur, plus que partout ailleurs, et surtout dans votre Ville, le baseball a toujours rencontré des obstacles, pourquoi? je n'en sais rien.

Espérons que mon cher confrère méditera ces quelques remarques et qu'entre temps, il suivra des cours sur le "baseball" ceci l'avantagera beaucoup, lorsqu'il s'agira de faire quelques commentaires de ce genre.

Clovis Dupuis, Beauharnois

Tous les frappeurs des Braves et spécialement Plante sont en évidence — Les Braves ont maintenant une partie d'avance sur leurs adversaires — Prochaine joute dimanche prochain à Montréal — Les Braves participeront-ils à la finale — Victoire du Beauharnois

Les Braves de Valleyfield sous l'habile direction de Lucien Leduc ont démontré encore une fois dimanche dernier leur puissante offensive au baseball quand ses gros canons ont frappé pour un total de 21 coups sûrs pour compter 16 points et ainsi remporter la première joute de la série semi-finale qui les met aux prises avec les Facteurs, qui ont terminé la saison en tête de la ligue Métropolitaine.

Cette joute disputée à Montréal a groupé plus de mille spectateurs qui ont fort goûté le jeu offert par ces deux équipes très renommées.

Bougie fut le premier frappeur du Valleyfield à affronter Daigneault, le lanceur des Facteurs. Bougie prit le premier but sur quatre balles tandis que Leroux le frappeur suivant frappa un coup sûr pour permettre à Bougie de se rendre au troisième but. Rolland Boyer vint ensuite au marbre et à son tour frappa un très beau coup sûr pour faire compter Bougie tandis que Leroux demeurait au troisième but.

Bessette avec deux hommes sur les buts frappa au premier but pour être retiré sans qu'aucun homme ne croise le marbre. Kitoute Joannette qui, soit dit en passant, fait très bien depuis quelques joutes, frappa par la suite un long coup sûr pour permettre deux autres points tandis que lui-même se rendait au deuxième but. Shea le frappeur suivant fit compter Joannette sur un autre coup sûr, pour le quatrième point des Braves dans cette première partie de la première manche. Cadieux et Plante furent retirés pour le deuxième et troisième homme. Huit des neuf frappeurs de l'alignement des Braves étaient venus au bâton.

Burr fut le premier frappeur des Facteurs à affronter Bissonnette et fut retiré sur une longue chandelle au champ centre. Larivière frappa ensuite un coup sûr pour se rendre au premier but tandis que Astley profita d'une erreur de Bissonnette pour se rendre au premier but alors que Barivière se rendait au troisième. Bissonnette recouvrant sa maîtrise, retira Farnell sur trois prises pour le deuxième homme tandis que Berthelet frappa un beau coup sûr pour faire compter deux buts. Mitchell fut retiré sur une chandelle au champ droit. Bilan de cette première manche, quatre buts pour les Braves, deux buts pour les Facteurs, une erreur pour les Braves, un homme de chaque équipe laissé sur les buts.

Les Braves répétèrent leur exploit de la première partie de la première manche au cours du deuxième engagement et encore une fois, comptèrent quatre points. Les compteurs furent Bougie, Boyer, Bessette et Bissonnette. Leroux, Boyer Bessette, Plante et Bissonnette frappèrent chacun un coup sûr dans cette manche. Plante frappa un long coup de trois buts pour faire compter Bougie, Boyer et Bessette.

Bissonnette fut merveilleux au monticule en accordant 10 coups sûrs seulement. Daigneault et Séguin des Facteurs accordèrent 21 coups sûrs aux Braves. La deuxième joute qui mettra encore une fois ces deux équipes aux prises sera disputée dimanche prochain au Stade Notre-Dame à Montréal. L'on concède facilement que les Braves remporteront cette série pour ensuite s'approprier le championnat de la ligue Métropolitaine aux dépens du vainqueur de la série Ste. Thérèse, Beauharnois.

GRAND TOURNOI DE BALLE-MOLLE

Ormstown, Qué.

LE 2 SEPTEMBRE PROCHAIN

pour le championnat indépendant de la province de Québec.

PRIX • PRIX • PRIX

Garçons

Trophée Stalker

Classe A: \$100.00 au gagnant
\$30.00 au finaliste

Trophée D.-A. Barrington

Classe B: \$25.00 au gagnant
\$10.00 au finaliste

Consolation pour classe B: Un trophée

Filles

Trophée W.-L. Osmond

\$15.00 au gagnant \$10.00 au finaliste

Consolation: Un trophée

Des clubs venant de tous les coins de la province prendront part à ce tournoi. Tout club voulant prendre part à ce tournoi devra envoyer son entrée pas plus tard que le 28 août prochain

FRED SOUCY,

20, rue Olivier

Valleyfield, Qué.

Danse le soir, Salle Industrielle,

Orchestre WIN PEASEY et SES ESQUIRES

(22-29)

De nombreuses équipes se rendront à Ormstown pour le tournoi de balle-molle

A date 34 équipes ont envoyé leur entrée — Pour le championnat indépendant de la province de Québec — Bingo à l'ombre, courses pour les enfants — Bourse de \$200.

C'est lundi prochain, le 2 septembre, à l'occasion de la Fête du Travail, qu'aura lieu à Ormstown le 14^{ème} tournoi annuel de balle molle.

De nombreuses équipes venant de tous les coins de la province se rendront à Ormstown lundi pour se disputer les honneurs de ce tournoi. Il n'y a aucun doute que chaque club sera accompagné de nombreux supporteurs pour les encourager.

Les amateurs qui se rendront à ce tournoi peuvent être assurés à assister à du beau jeu. Cette année les équipes se disputeront le championnat indépendant de la province de Québec. Toutes ces équipes venant de tous les coins de la province se promettent de faire une dure lutte à leurs adversaires. Il faut aussi s'attendre à y voir des joutes fort contestées.

A cette occasion, les personnes qui se rendront à Ormstown pour assister à ces joutes de balle molle pourront aussi jouer au bingo à l'ombre. Les enfants pourront eux prendre part à diverses courses et gagner de très beaux prix.

Actuellement les organisateurs de ce tournoi ont reçu de nombreuses entrées qui laissent prévoir un succès énorme. Le Mont-St-Louis, gagnant du tournoi de l'an dernier, se rendra à Ormstown pour défendre son titre.

Dans la classe "A" on pourra voir évoluer les équipes suivantes: le Drummondville, le St-Jérôme, le Lachine, le Simonds Saws de Montréal, le Bellevue, le Mont-St-Louis, le Beauharnois All Star, le Mallette, le meilleur club de la ligue Southwestern; le Ormstown, le Lower Woodlands, le Huntingdon Royal, le Ste-Clothilde, le Trois-Rivières et le Eidenburg. Cette classe se disputera le trophée Stalker et l'équipe gagnante recevra aussi la somme de \$100. L'équipe qui se rendra en finale recevra une bourse de \$30.00.

Les équipes suivantes se disputeront les honneurs de la classe "B" dont la gagnante remportera le trophée du maire D. A. Barrington: le St-Chrysostôme, le Canadien de Valleyfield, le Canadien d'Ormstown, le Canadien d'Huntingdon, le Ste-Philomène, le Luxor de Valleyfield, le Ville St-Pierre, la Pool Room Lecuyer de Valleyfield, le Howick Athlétique, le Tic Toc de Valleyfield, la Garde Champlain, la Garde Dollard, le Latour Frères, ainsi que Marchand Frères. L'équipe gagnante de cette classe recevra \$25.00 et les finalistes recevront \$10.00.

Chez les filles on pourra voir des équipes venant de Dundee, Kensington, Aubrey, Huntingdon, Ho-

(Suite à la page 11)

Exposition agricole du comté de Beauharnois

sous les auspices de la Société d'Agriculture,

à VALLEYFIELD, LUNDI, le 2 septembre

Magnifiques exhibits d'animaux et de travaux domestiques ainsi que des attractions de vaudeville jamais surpassées à Valleyfield.

Pour bien voir, prenez place dans la grande estrade au cours de l'après-midi, car tout se passera en face de celle-ci.

- - Vaudeville - -

Dans l'après-midi à 3 heures (Terrain)

Le soir, dans l'Aréna, à 8 heures

PRIX D'ADMISSION (taxes comprises)

Entrée générale sur le terrain 0.50 cts

Grande estrade 0.25 cts

Aréna, le soir 0.50 cts

ENFANTS

Tous les enfants seront admis gratuitement sur le terrain, au cours de la journée. Ceux qui seront accompagnés d'une grande personne seront admis gratuitement, le soir, à l'Aréna.

(22-29)

UNE BELLE OFFRE DE LA COMPAGNIE

44, rue Cossette
Tél. 855

184, rue Ellice
Tél. 1608-W

ARTHUR MARCIL :---: ALBERT MARCIL

CONTRACTEURS
CONSTRUCTION - CIMENT - MENUISERIE
Spécialité: Transport de bâtisses
Ouvrage Garanti Service Assuré
VALLEYFIELD, QUE.
(8-15-22-29-C)

CHATELAIN

BUSINESS COLLEGE

Les cours pour toutes POSITIONS DE BUREAU commencent le 9 septembre.
Les personnes qui désirent suivre ces cours pourront s'inscrire à partir du 20 août.

16, rue Académie (coin Ste-Cécile) Tél. 1200
VALLEYFIELD, P.Q.
(29-1-5-8-12-15-19-22-26-29-6-9-C)

En marge de la grève à la Montreal Cottons Ltd.

ON DIT QUE:

La majorité des personnes qui assistaient à l'assemblée unioniste dimanche soir dernier était des curieux.

M. Côté, le député de Noranda, orateur principal de la soirée, fait des oublis. Aussi dut-il se reprendre après avoir été remercié par M. (Trefflé) Leduc, qui présidait encore une fois cette assemblée.

M. Bjorson, époux de Madeleine Parent (de l'aveu même de M. Trefflé Leduc), serait à Valleyfield pour au moins quelques mois. Il remplace M. Rowley qui est aux Quartiers Généraux de la Sécurité Provinciale, à Montréal, et attend l'ouverture de son enquête préliminaire.

M. Bjorson n'est pas un bilingue parfait mais à force de pratiquer il pourra se faire facilement comprendre des ouvriers de Valleyfield. Plusieurs employés seraient très anxieux de retourner au travail. La disette commencerait à sévir chez environ 300 familles. Certains marchands ne pourraient plus faire crédit... Ces derniers doivent payer comptant tous les achats qu'ils font des grossistes.

La Montreal Cottons serait peut-être disposée à ouvrir ses portes si elle avait la certitude que ses employés ne seraient pas molestés... L'Union aimerait que la Cie signe le contrat en question... avant d'ordonner ses membres de retourner au travail...



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

PASSES DE SAISON

Pour les joutes des BRAVES de VALLEYFIELD, LIGUE SENIOR DE HOCKEY

Réservez vos passes immédiatement

PLAN BUDGETAIRE

Vous pouvez commencer immédiatement à faire vos paiements

INFORMATIONS: { 1784, Marcel Leduc
907, Maurice Mallette
643, Romuald Théorêt
281, Arthur Vinet
44, Aréna de Valleyfield

VALLEYFIELD, P.Q.

L'opinion générale des citoyens après l'assemblée de dimanche soir: parler pour ne rien dire ou à peu près rien... Tenter de créer plus de confusion chez les ouvriers, des ennuis chez certains citoyens qui ne désirent que l'harmonie et la paix....

Les remarques de M. Elzéar Lapierre, président du local 111, Huntingdon Woolen Mills, Huntingdon, ont été chaleureusement applaudies par les personnes qui étaient dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, dimanche soir.

Un citoyen nous dit: "Il est fou de parler ainsi..."

De Huntingdon on nous apprend cette semaine que M. Lapierre, ancien résident de Cazaville, habite cette ville depuis quatre ans. Il a été élu président du local 111 cette année.

Un représentant de Huntingdon Woolen Mills, où le local 111 est en force, nous apprenait cette semaine "que nos employés sont très satisfaits..."

M. Lapierre déclara au cours de l'assemblée à Valleyfield, dimanche soir, que "si nécessaire, le local que je représente déclencherait une grève de sympathie avec toutes les autres unions du Canada si les ouvriers de Montreal Cottons n'obtiennent pas ce qu'ils désirent..."

Le représentant de Huntingdon Woolen Mills, mis au courant de la déclaration de M. Lapierre, déclara: "He's full of wind..."

Les remarques du représentant de Huntingdon Woolen Mills varient un peu avec la déclaration de M. Lapierre....

L'hon. Juge Guérin refusa tout cautionnement à MM. Rowley et Beaucage pour une deuxième fois, lundi midi dernier. L'enquête préliminaire aujourd'hui....

On ne désire qu'une chose: la fin de la grève à Valleyfield.

Toute la population se ressent actuellement des effets de cette grève du textile, en dépit du fait que certains citoyens affirment le contraire.

Les débits de bière sont aussi achalandés qu'auparavant. Il y a apparemment toujours de l'argent pour payer la bière mais "lui, il peut attendre pour se faire payer ses épiceries...."

Voici le texte d'un télégramme transmis tard lundi soir par Monsieur Blair Gordon, président de The Montreal Cottons Limited, à l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail:

"Dans une nouvelle tentative pour régler la situation à Valleyfield, la compagnie est disposée à entreprendre représentations auprès du Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre à la première occasion après la reprise des opérations et demander la permission de faire toutes augmentations dans les taux de salaires compatibles avec les salaires courants dans les autres filatures de coton du Canada.

"La compagnie, en soumettant ses représentations au Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre, acceptera avec plaisir la coopération de toute organisation ouvrière prétendant représenter les employés de Valleyfield.

"Tous nouveaux taux de salaires autorisés par le Conseil Régional du Travail en Temps de Guerre seraient rétroactifs à la date du retour au Travail."

TRIBUNE LIBRE

Valleyfield, Qué.,
Le 23 août 1946

M. le rédacteur,
La Gazette de Valleyfield,
Valleyfield, P.Q.

Monsieur,

J'admire votre courage en condamnant l'attitude de R. Kent Rowley en ce qui concerne la grève illégale à la Montreal Cottons à Valleyfield.

Une Union qui doit employer la force pour empêcher les employés de se rendre au travail ne peut jamais avoir raison.

Continuez votre bon travail en publiant ainsi les faits exacts dans votre journal.

UN EMPLOYÉ

ECONOMIES ALIMENTAIRES QUI EN VALENT LA PEINE

Les ménagères canadiennes peuvent faire beaucoup pour alléger la crise alimentaire. Qu'elles évitent les restes par une bonne organisation des achats et des repas. Une part de viande un peu moins grosse, une tranche de pain de moins, la suppression de tout gaspillage.... toute économie, si petite qu'elle soit, est un moyen efficace d'aider à ravitailler ceux qui ont tant besoin de nourriture.

De nombreuses ...

(Suite de la page 10)

wick et Ormstown. L'équipe gagnante des filles recevra le trophée Osmond ainsi que \$15.00. La somme de \$10.00 sera donnée à l'équipe qui se rendra en finale.

Les joutes débuteront sur les divers losanges à 9.00 heures a.m. Les joutes qui décideront du championnat du tournoi seront sous la présidence de MM. Honoré Mercier, député provincial de Châteauguay; Donald E. Black, député fédéral de Châteauguay-Huntingdon; D. J. O'Connor, député provincial de Huntingdon; et Henri Turcot d'Hemmingford.

Pour assister à ce grand tournoi de balle molle qui promet d'être très intéressant les prix d'admission sont de 35 sous pour les adultes et de 15 sous pour les enfants. Les prix sont les mêmes pour le programme du soir.

Après le tournoi, il y aura une grande danse à la Salle Industrielle. Donc en foule à Ormstown lundi prochain pour assister à ce grand événement sportif.

BLOCS de CIMENT

manufacturés par

URBAIN SAUVE

231a, Dufferin Tél. 1157-J-1
VALLEYFIELD, P.Q.

— Aussi —

Cheminées - Tuyaux de 6" — Trottoirs

Livraison immédiate

Pour plus de détails écrivez ou téléphonez à l'agent

Gabriel Langevin
25, du Marché Tél. 324
VALLEYFIELD, P.Q.

Pour la jeunesse étudiante



Pour vos:

- LIVRES
- CAHIERS
- CRAYONS
- PLUMES
- SACS, ETC.

Serviettes de cuir

ENEZ NOUS VOIR

L. N. Leduc, Enrg.

LIBRAIRIE — GROS ET DETAIL
(J. - L. LAMOTHE, prop.)
Tél. 127

10, rue Nicholson Valleyfield, P.Q.

La route Beauharnois-Woodlands

Une entente...

(Suite de la page 9)

Ils ne font que le jeu de la Montreal Cottons. . . L'assemblée de mardi soir présenta trois autres orateurs en plus de MM. Trefflé Leduc et Bjornson.

C'est au cours de cette réunion, mardi soir, que M. Leduc demanda à l'assistance d'avoir confiance en ses déclarations et "l'hon. Barrette ne dit pas toujours la vérité, quoique je ne veux pas l'accuser d'être un menteur." . . . Et M. Leduc termine en demandant aux proprios de Valleyfield de fournir des cautionnements à ceux qui sont arrêtés.

La grève entre aujourd'hui dans sa 91e journée. Au cours de toute cette période de temps il a été regrettable de constater que plusieurs citoyens, supposés bien pensants, auraient tenté d'exploiter les ouvriers tout en leur faisant croire que c'est pour votre propre bien . . . c'est tout ce que nous voulons." Ces personnes, qui se disent "supportées par toute la population de Valleyfield", devraient faire une petite enquête qui serait de nature à en surprendre une bonne "gang".

Pendant tout ce temps l'ouvrier souffre, la population songe, les marchands accusent des déficits en plusieurs circonstances, nos autorités, dans la plupart des cas, se dépensent sans compter leur temps, leur argent, leurs sacrifices, pour tenter d'alléger quelque peu le lourd fardeau que l'ouvrier de la Montreal Cottons Limited en grève est appelé à porter, dans la plupart des cas sans son propre désir. C'est une situation déplorable à tout point de vue.

Si le gouvernement s'occupait moins des votes ouvriers et un peu plus de l'ouvrier lui-même, nous déplorerions aujourd'hui, à Valleyfield, le manque de grève!

Quel sera le résultat de cette grève?

C'est une question populaire. Toutefois, les derniers développements se résument à peu près ainsi:

Prenant une initiative qui pourrait bien aboutir au règlement de la grève du textile, les Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique ont informé le ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, qu'ils étaient prêts à accepter les propositions de M. Blair Gordon, président de la compagnie.

M. Gordon a fait parvenir à l'hon. Barrette un télégramme, (publié ailleurs dans ce journal), disant que la compagnie était disposée à entreprendre des représentations auprès du Conseil régional du Travail en temps de guerre, à la première occasion, après la reprise des opérations, pour établir les salaires des ouvriers de l'usine de Valleyfield au même niveau que ceux des autres filatures de coton au Canada.

L'Union, dans un télégramme à l'hon. Barrette, de la part de son comité de grève et signé par M. Trefflé Leduc, président du local 100 de l'Union, et Mlle Madeleine Parent, directrice canadienne intérimaire des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique, demande au ministre de faire pression auprès de M. Gordon pour qu'il apporte une certaine clarification acceptable pour le règlement de la grève.

L'Union exige que la "compagnie consentie à présenter conjointement avec le local 100 une pétition au Conseil régional du Travail pour que soient accordées aux ouvriers de Valleyfield les mêmes augmentations de salaires que celles der-

Elle sera complètement terminée d'ici deux semaines, nous apprend M. Edgar Hébert — Une nouvelle qui sera de nature à réjouir tous les automobilistes — Les travaux commencés ce matin

bourdonne d'activités ce matin. On peut voir tout le long du parcours des équipes d'hommes en train d'apporter certaines améliorations à cette nouvelle route si achalandée par les automobilistes et camionneurs. Le boulevard Beauharnois-Woodlands sera définitivement une réalité d'ici deux semaines, au plus tard, nous apprend-t-on de source officielle, ce matin même.

M. Edgar Hébert, pharmacien, déclarait à notre représentant ce matin que les ingénieurs ont obtenu tous les renseignements désirés pour que les autorités provinciales puissent accorder immédiatement le contrat de pavage de cette nouvelle route entre Beauharnois et Woodlands.

Le contracteur commence ces travaux dès ce matin, nous déclare M. Hébert, et c'est son intention de tout avoir terminé d'ici deux semaines, à moins d'empêchements

ou de circonstances incontrôlables. Toutefois, les automobilistes et les camionneurs qui voyagent régulièrement sur cette route peuvent être assurés qu'après le 15 septembre ce sera un plaisir de voyager sur la route Beauharnois-Woodlands.

Tous nos lecteurs et les intéressés M. Hébert, et c'est son intention de tout avoir terminé d'ici deux semaines lorsqu'ils voyageront dorénavant dans cette direction. Les courbes, le chemin étroit et la vitesse de certains automobilistes sur la route que nous appelons dès aujourd'hui "vieux", n'inspiraient confiance qu'à très peu de voyageurs. C'est pourquoi le pavage immédiat de la nouvelle route Beauharnois-Woodlands sera applaudi par tous les résidents du district de Beauharnois et de l'étranger.

La route Beauharnois-Woodlands

Défi à toutes équipes de souque à la corde

L'équipe de la St-Lawrence Alloys & Metals, de Beauharnois, lance un défi à toutes équipes de souque à la corde, des villes environnantes et de tout le comté de Beauharnois.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec M. Arthur Caron, rue Ellice, Beauharnois.

Deux blessés dans un accident

Le 25 août dernier

Une jeune femme de Montréal et son fils ont été blessés au cours de la journée de dimanche dernier à

MARIES A VALLEYFIELD



Le mariage de Mlle THERESE LEDUC, fille de feu Rodolphe Leduc et de Mme Leduc, de Valleyfield, à M. ALBERT LEDUC, fils de M. et Mme Albini Leduc, également de Valleyfield, fut célébré le 22 août dernier en l'église du Sacré-Coeur. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé H. Julien. — (Photo Raymond Lavote).

Valleyfield. Il s'agit de Mme René Lefebvre et de son fils Roger.

Mme Lefebvre et son fils accompagnaient M. Lefebvre (son époux), qui conduisait son camion sur la rue Dufferin lorsqu'il fut accroché par un automobile conduit par Roland Bolland, 371 Danis, Valleyfield.

Le choc fut si violent que la jeune femme fut blessée aux jambes tandis que le jeune Lefebvre eut à souffrir une coupure à l'oeil. Après les premiers soins, la famille Lefebvre put continuer sa route en dépit de certains dommages causés au camion.

Les Braves se préparent pour le hockey

Valleyfield aura encore cette année une puissante équipe dans la plus puissante ligue amateur au monde — M. Arthur Vinet est réélu président, M. Romuald Théorêt, vice-président — M. Marcel Leduc est secrétaire-trésorier

En dépit du fait que Valleyfield est le site d'une grève très désastreuse depuis près de trois mois, la direction des Braves de Valleyfield Inc., se prépare à faire face à l'une des plus importantes saisons de hockey de son histoire.

Comme nous l'annoncions précédemment, les Braves de Valleyfield figureront cette année dans la puissante Ligue Senior de hockey, qui est aussi la plus forte ligue de hockey au monde, à la suite du professionnel. L'ouverture officielle du circuit senior aura lieu vers le 20 octobre l'été n'est pas encore fini et déjà prochain. C'est donc dire que l'on se prépare à présenter à la population de Valleyfield du hockey de premier ordre.

MM. Arthur Vinet, président

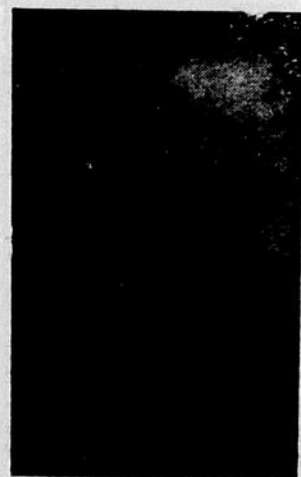
nièrement obtenues par les filatures de Montréal de la Dominion Textile. Ceci serait fait "48 heures après le retour au travail."

"Tel qu'auparavant, nous demandons également l'assurance qu'un contrat semblable à celui signé par la Dominion Textile avec ses employés de Montréal nous soit accordé, avec une seule restriction: que la semaine soit de 50 heures avec temps et demi après 45 heures."

La grève de Valleyfield implique 3,000 ouvriers, soit à peu près le même nombre que lors de la grève de Montréal.

La grève a été déclarée illégale par l'hon. Barrette et par M. Gordon.

des Braves de Valleyfield pour la prochaine saison (deuxième terme), Romuald Théorêt, vice-président (2e terme également), sont de retour d'un voyage dans les principaux centres canadiens et américains où ils en ont profité pour rencontrer des étoiles



M. ARTHUR VINET



M. ROMUALD THEORET

du hockey. Pour ne pas se faire jouer "dans les cheveux", la direction ne dévoilera pas les noms d'aucun de ses joueurs avant de les avoir mis sous contrat. Au cours de cette randonnée, MM. Vinet (président de l'Union Musicale de Valleyfield), et Théorêt en ont profité pour assister à un grand spectacle musical à Chicago qui réunissait 95,000 personnes.

Au cours d'une assemblée tenue ces jours derniers, la direction des Braves de Valleyfield Inc., a choisi ses officiers pour la prochaine année. Ce sont: président, M. Arthur Vinet; vice-président; M. Romuald Théorêt, secrétaire-trésorier; M. Marcel Leduc; président honoraires: MM. Albert Leduc et Delpha Sauvé; premier vice-président

honoraires, M. Jules Bouchard; 2e vice-président honoraires: MM. W.-T. High et E. Potter. L'aviseur légal et l'agent d'affaires sera Me Jean-Paul Cossette; le médecin de l'équipe: Dr. P.-E. Larivière; gérant, M. Maurice Mallette. Le nomination de l'instructeur se fera incessamment.

Plus de deux millions de c. v. peuvent être générés par les centrales hydroélectriques de l'industrie de l'aluminium, situées sur la rivière Saguenay.

Après 17 années d'usage et sans aucune réparations les toitures en bardeaux d'aluminium à la ville d'Arvida, centre canadien de l'industrie de l'aluminium, montrent aucun signe de corrosion.

- - A V I S - -

aux fermiers et propriétaires de chevaux

Le Bureau des Brevets Canadiens vient d'accorder à M. Gilbert E. Arnold, Grenville, le brevet de Québec (No 4-C-8187) l'unique droit de recueillir l'urine des juments enceintes en utilisant un réceptacle, sans se soucier du genre ni des matériaux employés dans sa construction.

Le ou les personnes qui recueillent cette Urine de juments pour la vente devra au préalable se procurer un permis ou licence de M. Arnold, autrement le propriétaire de la jument, le vendeur, et l'acheteur seront responsables, ainsi que toute personne, ou fabricant d'attelages, fabricant pour son usage personnel ou pour la vente, tous attelages ou sacs, dans ce but seront coupables et seront poursuivis par la loi.

Les seuls émetteurs de telles licences dans les comtés de Châteauguay et Huntingdon sont:

DR WILFRED WATSON, Howick, Qué., licences pour 50 juments.

GREIG BROS., Ormstown, Qué., licences pour 100 juments.

Sept autres arrestations

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres.

T. A. LANIEL

Optométriste diplômé — Spécialiste en examen de la vue
Bureau de Consultation.
12, RUE NICHOLSON, VALLEYFIELD. Tél. 243

VISITEZ LA...

BIJOUTERIE

T. A. Laniel, Enrg.

M. J. Félix Laniel, prop.

En vente : les montres

LORIE - MERCURY - ELGIN - ROAMER
12, Nicholson, VALLEYFIELD. Tél. — B.I.J.: 243
Rés.: 884-J

Rowley et Beaucage...

(Suite de la page 16)

à la propriété privée du Lt. Col. W. G. E. Aird, vice-président et gérant général de la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield. Rowley, directeur canadien des ouvriers unis du textile, et Azellus Beaucage, deux individus que le premier ministre a qualifiés, vendredi, de fauteurs de discorde. Au cours d'une conférence de presse, le procureur général a déclaré qu'il avait demandé aux avocats de la Couronne, à Montréal de procéder avec diligence et de s'opposer à tout cautionnement.

Trois plaintes sont portées contre chacun des prévenus, qui sont passibles de sept années de pénitencier, sous un des trois chefs d'accusation, et de deux années, dans les deux autres cas. Les trois plaintes sont portées en vertu du code criminel pour sédition, émeute, conspiration, attroupement illégal, dommage à la propriété et intervention pour empêcher la police provinciale d'accomplir son devoir.

C'est notre intention, a déclaré l'hon. M. Duplessis, de faire prévaloir la justice et de veiller au respect intégral de nos lois. Le mépris de la loi engendre l'anarchie et tous les crimes. Il y va de l'intérêt supérieur de la province que les lois soient intégralement respectées par tous et par chacun. Nous ne faillirons pas à l'accomplissement de ce devoir qui nous incombe.

Le chef du gouvernement a de nouveau dénoncé le communisme et le bolchévisme, ennemis de la démocratie et de l'ordre social. Il a même affirmé que la plupart des troubles dont nous avons chaque jour les échos sont l'oeuvre des chefs communistes, dont le seul but est de tenter de créer le désordre nécessaire à l'éclosion et à la propagation des idées communistes.

A la suite évidemment de directives venant de Moscou, dit le premier ministre, des troubles considérables ont été occasionnés surtout aux Etats-Unis. Ils se sont mani-

festés avec un peu moins d'ampleur dans les autres provinces et ils ont débuté d'une façon moins sérieuse dans la province de Québec. Il est de plus en plus évident que ces troubles sont l'oeuvre de chefs communistes.

Les procédés d'intimidation de certains chefs déguisés, à Valleyfield, déclara M. Duplessis, ne seront pas tolérés. Nous avons l'avantage d'avoir dans la province de Québec la législation la plus parfaite au point de vue ouvrier et social, grâce, pour une bonne part, à l'Union Nationale. Ces lois seront respectées par tous, par l'employé et par l'employeur. Nous croyons à la démocratie. Nous ne pouvons pas tolérer et nous ne tolérerons pas qu'un petit groupe de meneurs, qui peuvent réussir pendant quelque temps à surprendre la bonne foi des ouvriers, se substituent au gouvernement du peuple et violent impunément les lois auxquelles sont assujettis employeurs et employés. Les braves ouvriers de Valleyfield ont été victimes de procédés illégaux et d'intimidation odieuse, de la part de prétendus chefs ouvriers, qui ne représentent heureusement qu'une minorité, car dans la province de Québec la majorité est respectueuse de l'ordre et de la loi. Malgré l'énorme travail qui m'incombe, comme premier ministre, président du conseil exécutif et procureur général, surtout après une absence de vingt jours, j'ai consacré la plus grande partie de la journée d'hier à étudier la situation avec mon collègue dévoué et distingué, l'hon. Antonio Barrette, ministre du travail, un véritable chef ouvrier, ainsi qu'avec les avocats du département du procureur-général. Trois plaintes distinctes ont été portées contre deux prétendus meneurs ouvriers qui paraissent plutôt portés à favoriser le communisme qu'à aider l'ouvrier: Kent Rowley et A. Beaucage. Des mandats d'arrestation ont été émis vendredi même contre ces fauteurs de discorde, contre ces ennemis des ouvriers bien pensants, contre ces propagandistes communistes.

Membres de l'Union Internationale du Textile, local 100 — Ces personnes faisaient du piquetage à la Montreal Cottons — Le cautionnement varie entre \$400 et \$1,000

Sept membres de l'Union Internationale des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique, local 100, Valleyfield, ont été arrêtés, mardi après-midi dernier, et traduits devant le Magistrat Régulier pour s'être réunis illégalement et causer des troubles qui eurent lieu à Valleyfield, à l'usine de la Montreal Cottons Limited, mardi, le 13 août dernier.

Ces personnes faisaient du piquetage à l'usine, qui est en grève depuis le premier juin dernier.

L'enquête préliminaire a été fixée au 29 août (aujourd'hui). Le cautionnement dans chaque cas varie de \$400. à \$900, mais aucun des accusés n'a été immédiatement mis en liberté, attendant de pouvoir obtenir le cautionnement exigé par la Cour.

Les personnes arrêtées mardi après-midi sont:

- Adéodat Leduc, 31 ans;
- Edouard Mailloux, 25 ans;
- Gérard Quévillon, 25 ans;

- Alice Leduc, 43 ans;
- Léo Hallé, 47 ans;
- Evariste Savage, 58 ans;
- Armand Dubé, 20 ans.

Le cautionnement dans chaque cas a été fixé comme suit:

- Adéodat Leduc, \$500.
- Edouard Mailloux, \$1000.
- Gérard Quévillon, \$500.
- Alice Leduc, \$900.
- Léo Hallé, \$900.
- Evariste Savage, \$400.
- Armand Dubé, \$500.

Ces membres de l'Union Internationale ont été arrêtés pour infraction aux articles 87 et 88 du Code Criminel, à l'exception d'Edouard Mailloux qui est accusé d'avoir causé des dommages à la résidence privée du Lt. Col. W. G. E. Aird, vice-président et directeur-gérant de la Montreal Cottons Limited.

Les mandats d'arrestation ont été signés par M. J. Maudsley, un des représentants de la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield.

BELLE PECHE



Plusieurs amateurs de pêche seraient des plus heureux d'avoir fait cette belle prise. On voit ici M. DONAT GLAUDE ainsi que M. HYACINTHE GLAUDE qui prirent un maskinongé de 30 livres dans le lac St-François, près de Valleyfield, au cours de l'été.

Trois colporteurs de Madeleine Parent à l'amende à Trois-Rivières

Trois individus de Montréal, dont l'un, Charles-Louis Lipton, 40 ans, a dit être organisateur ouvrier et avoir été envoyé aux Trois-Rivières par Mlle Madeleine Parent, organisatrice de l'union internationale des travailleurs du textile, ont été condamnés, en Cour du recorder, à Trois-Rivières, à \$20 d'amende et aux frais, ou à un mois de prison chacun, pour avoir distribué aux portes de la Wabasso Cotton Mills, Ltd, des circulaires faisant allusion à l'intervention de la police provinciale dans la grève de Valleyfield. Les deux autres individus sont: Dominique Garceau, 19 ans, et Louis Goyer, 16 ans. Ceux-ci ont déclaré être employés des filatures de Montréal.

Morin, Alain Dandurand, Léonide Emond, Gaston Laroze, Raymond Durocher, Roland Leduc, Menzor Bainville, Raymond Gauthier, J. Paul Pelletier, Réal Charbonneau, Gérald Schinck, B. Leduc, Eddy Hatch, et Wilfrid Hallé, officier du tournoi. Enfin, le comité remercie le séminaire pour le terrain, et tous les spectateurs qui ont bien voulu venir encourager les jeunes joueurs de balle-molle de la région.

Par la réussite de ce premier tournoi annuel, l'O.T.J. de notre ville a prouvé à la population et en particulier aux corps publics qu'elle peut jouer un atout avantageusement dans l'organisation des loisirs de la cité. La direction de l'Oeuvre des Terrains de Jeux (O.T.J.) espère donc que Salaberry de Valleyfield continuera de l'appuyer par les années prochaines.

Bonne chance aux juniors!

O. T. J.

Résultat du tournoi de l'O.T.J. tenu sur le terrain du séminaire

Un succès formidable — Onze clubs de calibre junior se sont disputés le championnat — Le club Lucien Leduc remporte les honneurs du tournoi — Remerciement aux nombreux supporteurs

Le Tournoi de balle-molle que l'O.T.J. de la cité a tenu sur le terrain du séminaire dimanche dernier a remporté un succès formidable. Onze clubs comprenant des joueurs de calibre junior se sont affrontés. Dès onze heures, la première série éliminatoire débuta. Sur le losange 1, Hallé, du gérant Aimé Hallé l'emporta par 19 à 17 sur le Luxor du gérant A. Haineault. Au losange 2, le club O.T.J. du gérant Camille Gibeault vainquit le Dollard du gérant Yves Seguin par 4 à 3. Enfin au losange 3, la Maison Cousineau du gérant J. M. Bougie fit baisser pavillon aux Tigres du gérant Jean-Paul Robin par 21 à 4.

La seconde série éliminatoire commença vers 12.45 hrs. Au losange 1, les Voltigeurs du gérant Jean Aimé Byette durent céder devant le Champlain du gérant Gérald Leduc par 5 à 4. Sur le losange 2, le club Lucien Leduc du gérant Marcel Brisson se vit attribuer la victoire par défaut car le club Côté ne put se rendre au tournoi. Au losange 3, le St-Lawrence du gérant Thibert ne fut pas plus heureux que son compère de Beauharnois car il fut vaincu par le Rest. Latour au compte de 3 à 0.

La troisième série s'ouvrit vers 2.45 hrs. Sur le losange 1, Hallé fut éliminé par Champlain d'une marge de 13 à 3. Au losange 2, l'O. T. J. le fut aussi par Lucien Leduc après une lutte forcée au compte de 4 à 0. Enfin au losange 3, Maison Cousineau l'emporta sur le Rest. Latour des gérants R. Ferland et R. Haineault par 8 à 7.

Et alors la semi-finale... Après avoir tiré au sort, il fut décidé que Maison Cousineau et Champlain se disputeraient pour déterminer qui arriverait en finale avec le club Lucien Leduc. Maison Cousineau l'emporta par 19 à 5. Grâce à M. le docteur Patenaude de l'unité sanitaire, l'O.T.J. a eu le plaisir d'offrir au club perdant de la semi-finale une balle-molle

comme récompense de ses efforts.

Enfin vers 5.45 hrs, la finale tant attendue se présenta. Les clubs Lucien Leduc et Maison Cousineau se firent face.

Quatre arbitres dirigèrent les activités comme d'ailleurs pour la partie de la semi-finale, ce furent MM. Hallé, Hatch, Morin et Emond. Malgré la grande fatigue des joueurs, Bougie sut lutter vaillamment et ne laissa la victoire à Brisson que par une marge de 7 à 4.

Lorsque le club Lucien Leduc fut proclamé champion du tournoi annuel de l'O.T.J., un trophée lui fut présenté par M. Wilfrid Brazeau, propagandiste des Artisans canadiens-français de notre cité. Ensuite par l'intermédiaire de Bruno Bernard, la Cordonnerie Denis Bernard offrit au finaliste Cousineau une balle et un bâton.

Ainsi le tournoi prit fin avec un succès éclatant. Le comité du tournoi de l'O.T.J. remercie d'abord ses donateurs pour les trois magnifiques prix. Il remercie aussi ceux qui se sont si aimablement offerts comme arbitres: MM. Lorenzo Ladouceur, Adrien Massey, Carmen

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:
9 a.m. à 9 p.m.

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE
de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD

Tél. 1377-J

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSIONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones: — Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539

TERRE A VENDRE

Une ferme d'environ 70 acres dont 50 défrichés et 20 propres à la culture érablière. Une maison en briques de 10 appartements. Une étable pouvant contenir 12 bêtes à cornes et une écurie de 7 chevaux, granges pour le foin et autres bâtiments extérieurs. Tout en bonne condition. Possession immédiate. Située dans la concession Boyd. Vendrait en bloc ou divisé. S'adresser à—

R. C. COOPER

Tél. 350, Huntingdon (29-5-12-19-P) entre 9 a.m. à 4 p.m.

4 Générations
de femmes nerveuses
ont su faire
disparaître facilement
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ,
NERVOSITÉ,
FAIBLESSE,
PÂLEUR,
MANQUE
D'APPÉTIT

TROUBLES
FÉMININS,
SYMPTÔMES
OU CONSÉ-
QUENCES DE
L'ANÉMIE

1875 1900 1945

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (LTD.) 1366, RUE ST-DENIS, MONTREAL, 15

Le nouveau carnet de rationnement sera émis durant la semaine du 9 septembre

Cette campagne finira le 16 septembre — Une personne responsable peut se charger des carnets de toute une famille et même d'un groupe de voisins

Le Comité de rationnement fera la distribution des nouveaux carnets de rationnement dès le 9 septembre prochain et cette campagne durera jusqu'au 16 du même mois.

Toutes les mesures sont prises pour faciliter aux consommateurs la tâche de se procurer le carnet de rationnement numéro 6.

Comme par les années passées, le troisième étage de l'Hôtel de Ville servira de comité central tandis que d'autres comités seront ouverts dans les quartiers Champlain et Bellerive. Ainsi, les résidents de Bellerive et du quartier Champlain n'auront pas à se rendre à l'Hôtel de Ville pour obtenir leur carnet de rationnement. Ils pourront l'obtenir dans leur propre quartier.

Tous ces divers comités occasionneront le moins de dérangement possible aux citoyens qui doivent se rendre pour aller chercher eux-mêmes leur carnet.

Une personne responsable peut se charger des carnets de toute une famille et même d'un groupe de ses voisins. Les personnes chargées de remettre le carnet numéro 6 en

donneront un pour chaque carnet numéro 5 contenant la formule de demande (carte verte R. B. 191) dûment remplie.

Plus que jamais, cette année, il est important de se procurer le nouveau carnet de rationnement durant la semaine de distribution, car du 19 septembre jusqu'à la fin de ce mois, huit coupons contenus dans le nouveau carnet deviendront valides, dont cinq coupons de sucre-conservé. Les retardataires ne pourront certainement pas profiter de ces coupons au moment où les fruits seront en abondance et à bon marché.

Dès la première semaine de septembre, les journaux publieront des annonces indiquant l'adresse des centres de distribution de chaque localité et aussi les jours et les heures où ces centres seront ouverts. Il est à conseiller de conserver ces annonces afin de savoir exactement où se rendre durant la semaine de distribution des carnets.

Voici ce qu'il faut faire pour obtenir le carnet numéro 6: Remplir chez-soi la formule verte

de demande (R. B. 191) à la fin du carnet actuel en y inscrivant à l'encre, en lettres moulées, le nom et l'adresse du détenteur; le numéro de série indiqué sur la couverture du carnet numéro 5; l'âge, s'il s'agit d'un enfant de moins de 16 ans et y apposer ensuite sa signature. Les parents ou tuteur devront remplir et signer les formules de demandes des enfants de moins de 16 ans.

Une fois la carte verte de demande bien remplie et signée, il suffit de présenter le carnet numéro 5 au centre de distribution. Ne pas détacher la carte verte; mais présenter le carnet numéro 5 complet. Il sera remis avec le carnet numéro 6.

Union Nationale

Une assemblée générale d'organisation aura lieu

- à -

L'EDIFICE DU COMTE

à Huntingdon

Vendredi, le 6 septembre 1946

à 8.30 heures du soir

Invitation cordiale à tous les amis de l'Union Nationale

Un grand concert mixte sera présenté à Ormstown

Jeudi, le 19 septembre prochain, town, au profit de l'église Ste-un grand concert bilingue sera pré-Malachie d'Ormstown par le chœur présenté à la salle McDougall, à Orms-mixte "Salaberry", de Valleyfield,

Les carabins remportent un franc succès lors de leur débat oratoire jeudi

MM. Jean Gagné, Maurice Boyer, Ivan Laberge et Roger Thibert captivent l'auditoire — L'Amour l'emporte sur le Libertinage — Mlle Claire Lemieux, talent de chez-nous est fort applaudie — Sous la présidence de M. Albert Lemieux, M.A.L.

Les Carabins de Valleyfield, en occurrence, MM. Jean Gagné, Maurice Boyer, Ivan Laberge et Roger Thibert avec l'aide d'étudiants de notre Séminaire, présentaient jeudi soir dernier leur deuxième débat oratoire annuel.

Ce débat, qui avait pour titre "Amour ou Libertinage", tout comme celui de l'an dernier, remporta un franc succès et s'est déroulé devant une salle comble. Plusieurs centaines de personnes s'étaient en effet réunies au sous-sol de la Cathédrale pour voir et entendre les Carabins à l'oeuvre.

Comme l'assentiment populaire le laissait prévoir, l'Amour défendit brillamment par MM. Jean Gagné, étudiant en droit à l'Université Laval de Québec et Maurice Boyer, étudiant par le vote populaire et finalement par la décision des membres du Jury.

Bien que le sujet était plutôt délicat, il était très intéressant d'entendre nos Carabins se tirer d'affaires par des mots d'esprit tout à fait à leur honneur. Somme toute, le débat fut très goûté et toutes les personnes présentes attendront avec impatience l'été prochain alors que les Carabins nous reviendront avec un autre débat.

L'artiste- invitée en cette occasion, était Mlle Claire Lemieux, jeune mais talentueuse soprano qui dès les premières notes de son premier morceau s'assura les applaudissements de toute l'assistance.

Mlle Claire Lemieux accompagnée au piano par Mlle Rachel Brassard exécuta premièrement, "Papillon et la Fleur" pour ensuite chanter six autres morceaux dont Gavotte de Manon, Nicolle, Berceuse de Braham, Villanelle, L'Amour est enfant de Bohême et Bonsoir Suzon. Mlle Brassard qui accompagnait au piano sut admirablement seconder sa jeune compagne dans tous les morceaux.

Cette soirée était sous la présidence de Me Albert Lemieux, député provincial pour le comté de Beauharnois. Me Lemieux félicita les débattants durant la délibération du Jury. Le jury était sous la présidence de M. J-Gérard Bélanger, L.s.c., M. le docteur J. De-Grandpré et M. Marcel Bertrand, L.Sc complétaient le jury. M. Bélanger rendit le verdict à la fin du débat.

Mgr P-E. Léger, vicaire-général du diocèse de Valleyfield assista également à cette soirée.

sous la direction de M. Irenée Tessier.

Parmi les artistes invités on pourra remarquer le Dr Irenée Frappier et Mme Frappier ainsi que quelques autres artistes très connus du public.

L'Union Musicale de Valleyfield sous la direction de M. Oscar Loisel donnera aussi un programme spécial.

Ce concert sera offert en hommage à M. le curé T. H. Delage qui célébrera son 39ième anniversaire de prêtrise.

Le prix du billet sera de 50 sous. Une invitation est adressée à toute la population.



COFFRE-FORT EN ACIER

\$66.00

DIMENSIONS

Extérieur:

20 3/4" x 14 1/2" x 14 1/4"

Intérieur:

13" x 10" x 9"

Le meilleur coffre-fort au Canada pour le plus bas prix.

Gabriel Langevin

25, rue du Marché

Tél. 324

VALLEYFIELD, P.Q.

(15-22-29-C)

GROS MEETING DE COURSES SOUS HARNAIS

sur la piste du terrain d'exposition à Valleyfield

DIMANCHE, LE 1 SEPTEMBRE

2.30 hres p.m.

3 — CLASSE — 3

AU PROGRAMME

2.28 Trot et Amble	\$ 150.00
2.22 Trot et Amble	200.00
2.17 Trot et Amble	250.00

\$600.00 EN BOURSES

sans déduction

ADMISSION GENERALE 60c

ENFANTS 25c

ESTRADE 25c

(Taxe incluse)

SYNDICAT TROT ET AMBLE DE VALLEYFIELD

Organisateurs: R. Mercier, R. Lebel



Valleyfield Upholstering Limited

7, rue Académie Téléphone 505
VALLEYFIELD, P.Q.

Rembourrage — Couverture d'auto (tops)
Chesterfields.

(30-8-47)

Les Tigres remportent une deuxième victoire sur les Braves vendredi dernier

L'équipe de la Garde Dollard ne se rend pas au Parc Sauvé lundi passé et l'arbitre accorde la victoire aux Canadiens — De nombreuses erreurs sont la cause de la défaite des Braves

Vendredi, le 23 août, l'équipe des Tigres rencontrait les Braves dans la 21ème partie d'une série semi-finale, 3 dans 5. Comme on le sait, l'équipe des Tigres avait remporté une victoire facile dans la première partie au compte de 13 à 1.

Une bonne assistance assista à la deuxième joute qui fut contestée au possible jusqu'à la 6ème manche alors que les Braves menaient par le score de 3 à 1. Les derniers semblaient assurer d'une victoire, mais quand les Tigres vinrent au bâton à la 6ème manche, quelques erreurs et quelques coups sûrs leur donnèrent une avance confortable. A la dernière manche, continuant leur beau travail au bâton et aidés de quelques erreurs des Braves, ils portèrent le score 11 à 3. Le lanceur Lemieux, des Braves, méritait un meilleur sort car il n'accorda que 9 coups sûrs. Pour les Tigres, Bernard cogna un coup de circuit et Armand Searl au champ, vola un coup de circuit en attrapant une balle très difficile après une longue course. Pour les Braves, G. Faubert et Duranceau frappèrent chacun un trois buts.

La prochaine joute entre ces deux équipes aura lieu le 30 août. La partie cédulée pour lundi le 26 août, entre le Canadien et l'équipe de la Garde Dollard n'eut pas lieu. L'équipe du Dollard ne s'est pas rendue sur le terrain et l'arbitre accorda la victoire au Canadien. Les officiers de la ligue décideront de ce cas cette semaine; et si la victoire est accordée au Canadien, au cas d'une autre victoire des Tigres sur les Braves vendredi, la série finale de 4 dans 7 entre le Canadien et les Tigres commencera la semaine prochaine.

Une grande rivalité existe entre ces deux équipes et les amateurs sont certains d'assister à un beau duel, lorsque ces deux équipes en viendront aux prises. Les Tigres se disent assurés de gagner la série et ainsi de remporter la magnifique coupe offerte par la Garde Dollard. Le Canadien qui n'a subi qu'une défaite au cours de la saison et qui a battu les Tigres à 3 reprises ne l'entend pas de cette façon. Rendez-vous en foule pour assister à la série finale de la ligue de la Garde Dollard et vous ne serez pas déçus.

Le comté de Beauharnois aura son Exposition Agricole lundi prochain

A l'occasion de la Fête du Travail — Organisée par la Société d'Agriculture — Programme dans la journée et la soirée — Invitation à la population

Lundi prochain, le 2 septembre, à l'occasion de la Fête du Travail, la Société d'Agriculture invite la population de la ville de Valleyfield et du comté à se rendre nombreuse à la grande Exposition Agricole du comté de Beauharnois qui aura lieu au terrain de l'exposition à Valleyfield.

Comme par les années passées, on s'attend à ce qu'une foule nombreuse se rende sur le terrain pour y voir les magnifiques exhibits d'animaux et de travaux domestiques ainsi que les multiples attractions de vaudeville.

Lundi après-midi prochain, les personnes qui auront pris une place dans la grande estrade pourront voir défiler les animaux ainsi qu'applaudir les nombreux artistes

qui viendront donner des actes de vaudeville.

Dans la soirée, il y aura un programme des plus intéressants à l'aréna. Le programme du soir débutera à huit heures et celui de l'après-midi à trois heures.

Au cours de la journée tous les enfants seront admis gratuitement sur le terrain et le soir à l'aréna ils devront aussi être accompagnés d'une grande personne.

Le prix d'admission pour entrer sur le terrain dans la journée sera de 50 sous. Le soir les personnes pourront assister au programme à l'aréna pour le modique prix de 25 sous.

Toute la population est donc invitée à se rendre en grand nombre à cette exposition.

La J.O.C.F. célébrera en groupe la Fête du Travail au Camp Bosco, lundi

Toutes les jeunes ouvrières de la ville sont invitées à se joindre aux membres de la J.O.C.F. — Départ à 10.30 heures — Programme de la journée

La J.O.C.F. invite cordialement toutes les jeunes ouvrières de la ville à se rendre à son camp d'été situé à l'île Lamothé pour célébrer lundi, le 2 septembre la fête du Travail.

Voici le programme de la journée: 9.30 heures: Messe à la Cathédrale. Sermon donné par Mgr Léger. 10.30 heures: Départ devant la Cathédrale (il y aura des machines qui vous conduiront sur les lieux, les filles qui possèdent des bicyclettes seront aussi les

bienvenues). Jeux, courses.

12 heures: Dîner champêtre servi par les jocistes. Forum; partie de balle-molle; courses, jeux; distribution des prix aux gagnants.

4.30 heures: Retour.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes celles qui se feront un plaisir d'être des nôtres en cette occasion.

Veillez vous inscrire d'avance en vous adressant à 168, St-Laurent, tél. 856J.

LE PATRON DE LA SEMAINE



Comme vous savez, les boleros sont des plus populaires cette année. En voici un qui comprend une très belle robe pouvant être confectionnée d'un seul morceau ou encore en deux pièces différentes.

Le numéro 3024 peut être obtenu dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20, 40, 42, 44, 46 et 48. Pour la grandeur 36, il faut 2 3/4 verges et 39 pouces de matériel pour la robe; et 1 3/4 verge et 39 pouces pour le bolero.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau de LA GAZETTE et ne sont pas échangeables.

St. Timothée

Marriage

Le mariage de Mlle Lucille Boyer, fille de M. et Mme Joseph Boyer de St-Timothée à M. Aimé Léo Charron de Notre-Dame de Hull, fils de M. et Mme Eusèbe Charron, fut célébré en l'église de St-Timothée, lundi, le 19 août, à 9 heures 30. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Emile André, curé de St-Timothée.

Décès

A St-Timothée, le 17 août, à l'âge de 68 ans et 6 mois, est décédé M. Jules Lauzon, époux de Louisa Amesse. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 20 août, à 9 heures 30, en l'église de St-Timothée. La levée du corps fut faite par M. le curé

Emile André et le service fut chanté par M. l'abbé Legros. M. Orphée Lauzon conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Albert Mercier, Donat Brunet, Dieudonnée Poirier, Orphir Montpetit, Arthur Amesse, Donat Lauzon.

Le défunt laisse, outre son épouse, un fils: Orphée; une fille: Flora Mme Albert Mercier; une bru: Mme Orphée Lauzon; un gendre: M. Albert Mercier; quatre soeurs: Mmes Olier Dandurand de Louisiane, Joseph Faubert de Valleyfield, Wellé Coss de Québec, Arthur Brisbois de Québec; un frère: M. Isaïe Lauzon; deux belles-soeurs: Mmes Isaïe Lauzon et Elzéar Lauzon et plusieurs petits-enfants.

Ste-Martine

Funérailles de M. Joseph Edouard Laberge

Récemment eurent lieu les funérailles de M. Joseph Edouard Laberge, décédé à l'âge de 61 ans.

Le service fut chanté en l'église paroissiale de Sainte-Martine, par M. l'abbé Paul-Emile Giroux, assisté de MM. les abbés Goyette et Gagnon. Une très grande assistance était présente à ces funérailles.

Naissance

A Ste-Martine, le 2 août 1946, à l'épouse de M. Isidore Yelle, née Simone Raymond, est née une fille, baptisée Marie Françoise Huguette.

tant de service; E. Hébert, gérant régional; A.-J. Couture, gérant de district, tous de Chrysler Motor Corp.; H.-B. Moore, directeur gérant de la Federation of Automobile Dealers' Association; Florian Leduc, président du Montreal Automobile Trades Association; C. Murchie, W.-M. Bumbray, W.-D. Wetmore, Leo Allain, de Commercial Credit Corp.; J.-P.-A. Smyth, G.-E. Wemp, J.-C. Emo, J.-H. Rananah, de Industrial Acceptance Corp.; G.-A. Monty, Frank Hall, Georges Delorme, de Canadian Acceptance Corp.; Georges Clermont, gérant général de Clermont Motors.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre à Valleyfield où un libéra fut chanté avant l'inhumation au cimetière de l'endroit.

et Mme Léo Laberge de Montréal, oncle et tante de l'Enfant. Porteuse, Mme Armand Brais de St-Louis de Gonzague, tante de l'enfant.

Va et vient

M. et Mme Camille Gagné de Ste-Martine, en fin de semaine dernière à Sherbrooke, les invités de M. et Mme Louis-Marie Parent.

M. Robidoux, employé à la Banque de Terrebonne, passe une vacance de quinze jours à Sainte-Martine.

M. et Mme Arthur Coulombre, de Fitchburg, U.S., M. et Mme Léo

Dupuis, Mme Domina Fournier, Mlle Lucette Fournier, de St-Jean, visitaient Mmes E. et G. Trépanier, la semaine dernière.

M. et Mme Ubald Bédard de Sainte-Martine, se dirigeaient du côté des Etats-Unis, la semaine dernière, pour y faire un voyage.

Mlle Rose Allard, g.m.e., est actuellement à l'Unité Sanitaire de Ste-Martine, où elle fait son entraînement pour devenir infirmière-visiteuse pour le comté d'Huntingdon.

M. J. Sauvé est décédé à Montréal

Inhumation au cimetière de Valleyfield

Vendredi matin avaient lieu, en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce, les funérailles de M. J. D. A Sauvé, président de Modern Motor Sales, vice-président de South Shore Construction et directeur de Narcot Construction Co.

La levée du corps a été faite par le R. P. M.-P. Légaré, o.p., curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé José Maria

Larocque, vicaire à Beauharnois et cousin du défunt, assisté des RR. PP. Gilles Lemire, o.p., diacre, et M.-D. Bégin, o.p., sous-diacre. Dans le sanctuaire, on remarquait également M. l'abbé J.-W. Downs, curé de Howick, et le R. F. Marcel, o.p. La chorale paroissiale, dirigée par M. Lucien Tourangeau, a exécuté la messe de Yon; M. Paul Doyon touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, MM. W.-Russell Newell, neveu du défunt; Ed. Busson et P.-O. Messier, respectivement vice-président et gérant général de Modern Motor Sales.

Dans le cortège on remarquait: MM. A. Shaw, gérant général des ventes; G. Carroll, gérant régional; L. Bonner, et W.-J. Cartoll, gérants de district; L. Frenette, représen-

Pour vos

TUYAUX en CIMENT

TOUTES LES GRANDEURS

Adressez-vous

- à -

VALLEE FRERES

Manufacturiers 320, Larocque

ou

Appelez à l'épicerie

32, Nicholson VALLEYFIELD, Tél. 723

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

BUVEZ



... IL
ETANCHE LA SOIF

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-G
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent, Valleyfield
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL



LA CIE.
DION
LIMITÉE
TEL. 316 VALLEYFIELD

Rowley et Beaucage arretes

JEUNES PECHEURS



Ces trois jeunes gens de Valleyfield sont des plus contents de leur pêche, et avec raison. Quel pêcheur ne serait pas content d'avoir pris à la ligne ce magnifique maskinongé de 28 livres. On voit ici le poisson en question et les trois jeunes pêcheurs qui en firent la capture à la ligne, au pont Rouge, dans le lac St-François. Ce sont: PERCIVAL et RICHMOND GLAUDE ainsi que R. TESTE.

La fin de la grève approche rapidement ?

Déclaration de dernière heure de M. Blair Gordon

Voici le texte officiel d'une déclaration faite tard hier après-midi par M. Blair Gordon, président de The Montreal Cottons Limited, au sujet de la grève qui sévit à cette usine de Valleyfield depuis le premier juin dernier:

"La Montreal Cottons a offert de demander au conseil régional après la reprise des opérations la permission de faire tous changements dans les taux de salaires qui seraient justifiées à tous points de vue dans l'affaire de Valleyfield.

"La coopération du local 100 des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique de l'Association des Employés du Textile de Salaberry-de-Valleyfield, ou de toute autre organisation ouvrière prétendant représenter nos employés, sera accueillie favorablement pour appuyer la requête de la Compagnie auprès du Conseil Régional.

"La suggestion du local 100 des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique à l'effet que notre requête au Conseil Régional devrait être basée sur les taux de salaires présentement payés dans les filatures de Montréal de la compagnie Dominion Textile Limitée ne répond pas du tout aux exigences de la situation. Tout d'abord, plusieurs groupes importants d'ouvriers de Valleyfield reçoivent déjà des taux de salaires plus élevés que ceux payés pour des occupations ana-

Ils sont aux quartiers généraux de la Sûreté Provinciale, à Montréal, depuis samedi dernier — Ils comparaitront devant le Juge Guérin aujourd'hui — Les déclarations du Premier Ministre Maurice Duplessis — On refuse le cautionnement

Kent Rowley et Azellus Beaucage, organisateurs de l'Union Internationale, à Valleyfield, arrêtés par la Sûreté Provinciale, à Valleyfield, vers 1.30 a.m. samedi dernier, ont comparu le même jour devant le Juge Guérin qui refusa tout cautionnement. Ils doivent comparaitre de nouveau aujourd'hui devant le même juge.

Rowley, représentant canadien de l'Union Internationale, et Beaucage, organisateur de la même Union à Valleyfield, furent traduits devant le magistrat pour dommages à la propriété privée, troubler la paix, interférence et résistance à la Sû-

logues dans les filatures de Montréal. De plus, une augmentation générale s'élevant jusqu'à 5 cents de l'heure fut accordée à Valleyfield en mars dernier alors que les augmentations obtenues par le local 102 des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique à la succursale d'Hochelaga de la compagnie Dominion Textile Limitée, à Montréal, à la fin de juillet dernier, étaient seulement de deux cents de l'heure de moins, au dessus du niveau qui existait avant la grève de Montréal.

"Dans les commentaires qu'ils ont fait de nos propositions, les Ouvriers Unis du Textile d'Amérique ont aussi tenté d'introduire la question d'une Convention Collective de Travail avec leur groupe. C'est là un point qui concerne uniquement les représentations qui seraient faites auprès du Conseil Régional.

reté Provinciale au cours de la grève qui dure depuis 12 semaines à Valleyfield, et qui affecte 3000 ouvriers de la Montreal Cottons Limited.

Les deux accusés qui ont comparu devant l'hon. Juge C. E. Guérin, en Cour Criminelle, samedi avant-midi, subiront leur enquête préliminaire aujourd'hui (le 29 août). Ces mêmes personnes doivent également comparaitre en Cour criminelle à Valleyfield le 5 septembre prochain pour "avoir provoqué et participé à une grève illégale à Valleyfield". Les mandats d'arrestation pour ces dernières offenses

"L'honorable Ministre du Travail, Monsieur Antonio Barrette, a déjà réglé la question d'un contrat dans les propositions qu'il a soumises le 16 août dernier, lesquelles prévoient qu'un vote secret soit pris parmi les employés après leur retour au travail afin de déterminer à quelle organisation ouvrière ils accordent véritablement leur appui aux fins de négociations.

"La Compagnie de même que l'Association des Employés du Textile de Salaberry-de-Valleyfield ont accepté les propositions du Ministre du Travail, mais jusqu'à maintenant le local 100 des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique s'oppose. Il est difficile de comprendre pourquoi la procédure proposée par le Ministre du Travail ne satisfait pas le local 100 des Ouvriers Unis du Textile d'Amérique si vraiment ils ont l'appui des ouvriers de Valleyfield."

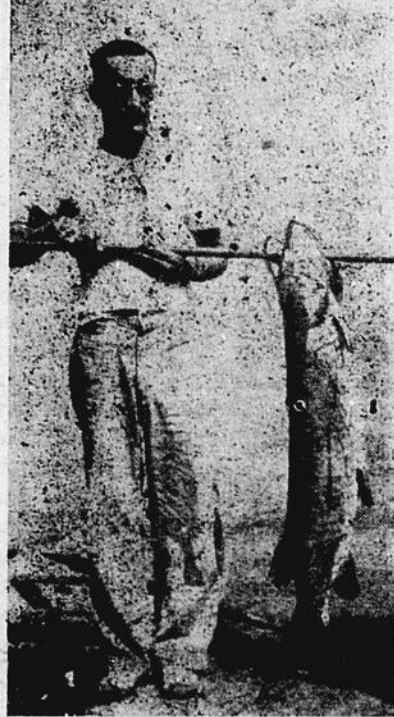
ont été signés par la Montreal Cottons Limited.

La Couronne, représentée par Me John Bumbray, C.R., demanda au juge de refuser tout cautionnement après avoir expliqué les supposées activités des deux accusés. M. Bumbray objecta à la requête faite par Me Bernard Mergler, avocat de Rowley et Beaucage, qui voulait la liberté de ses clients après avoir fournis le cautionnement voulu. Me Bumbray déclara que la Couronne présentera des preuves de nature très sérieuse, et que la Cour devrait sérieusement considérer le fait que Rowley et Beaucage ont été vus avec des grévistes qui avaient en leur possession de la dynamite, des grenades, des bâtons et des roches et ainsi "étaient une menace à la vie des citoyens en plus de troubler la paix."

"Les accusations sont graves et je suis d'avis que le Procureur Général était bien justifié en demandant à la Couronne de faire objection à toute demande de cautionnement," déclara Me Bumbray. Il relata aussi que les accusés doivent comparaitre le 5 septembre. C'est alors que le juge déclara qu'il devait considérer sérieusement les remarques du représentant du Procureur Général.

Lorsque la Cour demanda à Me Mergler s'"il pouvait" nier ces accusations, il répondit "certainement" et que la Sûreté Provinciale pouvait elle-même prouver ce fait à la suite d'incidents survenus à Valleyfield lorsque "M. Rowley fut responsable de la sortie de l'usine de certains ouvriers". Le capitaine Labbé déclara au tribunal la manière dont l'incident en question se produisit mais "à la suite d'un signal donné par des amis de Rowley, les grévistes

BELLE PECHE



M. GERARD ALLARD de Beauharnois, s'ennorgueillit de la capture d'un maskinongé de 28 livres mesurant 44 pouces. Ce poisson a été capturé dans le lac St-Louis ces jours derniers. M. Gérard Allard est d'autant plus heureux puisque c'est le troisième du genre qu'il réussit à prendre au cours de cet été.

tes attaquèrent les employés."

Les accusations portées contre Rowley et Beaucage comprennent: inciter et conseiller les autres à faire obstruction et résister à la police; dommages à cinq automobiles, dont l'une est la propriété de M. Ovilla Claude, chef du département de la Sécurité à la Dominion Textile, et les autres propriétés de la compagnie, aussi pour dommages (Suite à la page 13)

<p>Pêches No 1 Panier \$1.19</p>	<p>SPECIAUX VENDREDI ET SAMEDI</p> <p>EMILE BEAUCHAMP</p> <p>FRUITS ET LEGUMES RESTAURANT PATISSERIE FRANÇAISE</p>  <p>904 904</p> <p>22a, rue Jacques-Cartier - Valleyfield, P.Q.</p> <p>Avec une commande d'une piastre et plus: ORANGES "SUNKIST" No 344 — 2 douz. 49c</p>	<p>Oranges "Sunkist" No 344 29c la doz.</p>
<p>FEVES CHINOISES (Chop Suey) 2 lbs pour 25c</p>		<p>Cantaloupe 15c et 25c</p>
<p>Pamplemousses No 96 3 pour 25c</p>		<p>Pêches No. 2 Panier 79c</p>
<p>Tomates Très belles 3 lbs pour 10c</p>		<p>PRUNES Panier 89c</p>